

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 22 (1982)

Artikel: Le sanctuaire du Cigognier
Autor: Bridel, Philippe
Kapitel: 1: Histoire du site et de son exploration
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE PREMIER

Histoire du site et de son exploration

1. Topographie antique et moderne

La ville romaine d'*Aventicum*, établie le long d'un axe de circulation naturel suivi aujourd'hui par la route cantonale Lausanne-Berne, occupe une vaste terrasse naturelle dont l'altitude moyenne est supérieure de quelque vingt mètres à celle du lac de Morat. La zone habitée est limitée au nord-ouest par les plaines longtemps marécageuses qui bordent la rive sud du lac; à l'exception des quelques maisons qui s'étagaient au flanc nord de la colline du bourg actuel, ou au pied des coteaux de Donatyre, les bâtiments, ressortissant au plan régulier des *insulae*, étaient concentrés dans le secteur le plus plat de l'aire limitée par le mur d'enceinte. Entre une plaine basse et marécageuse et un cirque de collines riches en eaux de source ou de ruissellement, la ville antique s'est donc développée sur le seul emplacement propice à la mise en œuvre d'un plan d'urbanisme orthogonal (Pl. 68.1).

Bien que de faible amplitude, la pente générale du site, du sud-est au nord-ouest, détermine l'orientation des constructions et permet, en principe, une bonne évacuation des eaux de surface. Un important réseau d'égouts, encore mal connu, fut pourtant mis en place; outre des préoccupations d'hygiène et de salubrité évidentes, il atteste qu'en dépit de la configuration favorable du site, il a fallu, çà ou là, remédier aux irrégularités du terrain: c'est que, dans une zone au relief aussi peu marqué, le moindre accident de terrain vient très vite perturber le régime des eaux.

L'emplacement où fut érigé le sanctuaire du Cigognier est à ce titre exemplaire. C'est aujourd'hui une vaste dépression limitée au nord-ouest par la route cantonale longeant le pied de la colline d'Avenches, au nord-est par le chemin des Conches, au sud-est par les coteaux de Donatyre contre lesquels s'appuie la *cavea* du théâtre, et au sud-ouest par le chemin du Selley, dans sa partie orientée nord-sud. Le thalweg orienté sud-ouest/nord-est, qui sépare la colline d'Avenches des coteaux de Donatyre, se trouve aujourd'hui fermé par les chemins des Conches et du Selley, construits tous deux en remblai (Pl. 69.1).

Seul cours d'eau s'écoulant de nos jours à l'intérieur du mur d'enceinte, le ruisseau de la Ria, émissaire de la fontaine de Budère, est depuis longtemps canalisé le long du chemin des Conches¹; il traverse ainsi le thalweg sans s'y déverser et seules les eaux de ruissellement superficiel et d'infiltration souterraine peuvent expliquer l'existence d'une nappe aquifère profonde qui se maintint pourtant à la cote minimum de + 449,00 environ lors de l'été, très sec, de 1976. Alimentées par des infiltrations descendant des coteaux de Donatyre ou échappées du cours de la Ria canalisée, et recueillies à une

¹ Le premier plan qui mentionne ce fossé date de 1945 (plan MRA 1945/001), mais il fut sans doute aménagé plus tôt, peut-être lors des travaux effectués au théâtre en 1906. C'est ce que suggère E. Olivier, *L'alimentation d'Aventicum en eau*, Neuchâtel, 1942, p. 62; citant Bursian et Caspari, il signale l'existence de cinq sources *intra muros*. Selon Secrétan, *Aventicum*, 1919, p. 96, les eaux de la fontaine de Budère, de la Ria et de la source du théâtre, les seules qui concernent le secteur du Cigognier, ne seraient que les résurgences d'un aqueduc romain venant du Bois de Châtel.

profondeur de quelques mètres par le lit du thalweg, ces eaux pouvaient remonter très haut, au point d'inonder complètement la dépression et d'atteindre la cote + 451,20 environ.

Ce fut le cas, pour la dernière fois, lors des fouilles de 1939-1940². En conséquence, le Service des améliorations foncières établit, en 1940, un drainage qui capte les eaux à la cote + 449,50 et les conduit jusqu'à un collecteur longeant la route cantonale, de l'endroit où débouche le chemin des Conches jusqu'au carrefour du chemin des Mottes. Le terrain fut dès lors à l'abri de toute inondation³. Auparavant, un fossé suivant à peu près le même tracé permettait l'écoulement du trop-plein, à la cote + 450,00 environ^{3bis}, au travers de la route cantonale, puis le long du chemin des Prés-Verts jusqu'à l'emplacement de la gare⁴. Nous n'avons pu établir avec certitude si ce fossé correspondait à un ancien égout romain.

Quoi qu'il en soit, et pour revenir à l'hydrographie du secteur qui nous intéresse, la question demeure de savoir pourquoi et depuis quelle époque les eaux stagnaient et remontaient parfois dangereusement dans cette partie du thalweg, au lieu de s'écouler par voie d'infiltration souterraine selon la pente générale du thalweg qui se poursuit au nord-est, au-delà du chemin des Conches. Un examen détaillé des plans topographiques dont nous disposons⁵ semble l'expliquer: si le chemin des Conches, barrant le thalweg, est construit en remblai, il repose sur un substrat alluvionnaire dont le contour et les cotes révèlent qu'il n'est autre que le cône de déjection formé par le ruisseau de la Ria. On comprend mieux pourquoi, jusqu'au dernier drainage, la dépression fermée par une telle digue se trouvait inondée chaque hiver et que le seul émissaire aménagé se situait à la pointe du cône, là où il est le plus bas et le plus étroit, même si, pour conduire les eaux hors du thalweg barré, il devait ensuite franchir les derniers contreforts de la colline d'Avenches. Quelle était la situation à l'époque romaine? Si les constantes naturelles étaient à peu près les mêmes qu'aujourd'hui, et qu'il s'agissait d'assurer l'assèchement de la dépression, obtenu aujourd'hui par le drainage de 1940 pour l'évacuation des eaux d'infiltration et par le fossé qui conduit les eaux vives du ruisseau de la Ria au-delà de la route cantonale, la crête du chemin des Conches n'était alors pas aussi haute; le cône d'alluvions de la Ria était en effet moins élevé et moins long, comme l'indique le niveau de circulation au carrefour sud-est des *insulae* 37 et 38⁶, situé à + 451,20 environ, alors que le chemin actuel cote + 453,50 au même endroit. Plus au nord, les niveaux d'occupation n'ont pas été relevés avec précision lors des fouilles, certaines très anciennes, effectuées «en Prilaz» ou «à la Conchette». Un premier sol romain a été noté à la cote + 449,35 à l'angle nord du portique du Cigognier⁷ et semble donc attester l'existence de bas-fonds plus importants à cette époque qu'aujourd'hui. Quant au seuil de la dépression, à la pointe du cône alluvionnaire et aux confins des *insulae* 19, 20, 25 et 26, nous ignorons son niveau naturel, tout comme nous échappe le dispositif exact des égouts, fort nombreux, qui furent bâtis au cours de l'occupation romaine de ce secteur. Il semble pourtant qu'en raison de la faible pente⁸, il aurait été difficile d'assurer l'évacuation des eaux par un seul égout sud-nord vidant la dépression en suivant le tracé de l'émissaire naturel, et qu'il a fallu probablement établir, selon l'axe du thalweg, qui est celui

² Cf. L. Bosset, *BPA* 14, 1944, p. 24-25, pl. VII/1. Niveau d'inondation env. + 451,20.

³ Id., *ibid.*, p. 24-27; l'auteur n'y traite que du *Sphaeristerium*. Il existe cependant une abondante documentation sur le drainage du Pastlac (plans MRA 1940/204-222 en particulier), à laquelle nous aurons recours en temps utile.

^{3bis} Selon une lettre d'A. Rais à L. Bosset, du 24.3.1939 (archives MRA/ sans cote). L'origine du fossé, périodiquement envasé, devait coter + 451,00 à + 451,20 (borne parcelles 919-921 du sud-ouest). Quelques mètres plus au nord, la stratigraphie plan MRA 1940/219, non nivelée, indique ce fossé qui semble ici coter + 449,90.

⁴ Il apparaît pour la première fois au cadastre de 1843/1846 (repris par le plan MRA 1863/001), puis sur le premier plan édité par Pro Aventico, *BPA* 2, 1888, et levé par A. Rosset. Il ne sera comblé qu'après l'achèvement du drainage du Pastlac, en 1940. Le plan Rosset semble en faire un égout romain; du moins est-ce ainsi qu'il fut compris par les auteurs des plans archéologiques édités jusqu'à aujourd'hui. Nous verrons plus loin (n. 8 et 9) que cette interprétation fautive d'un plan original pourtant exact semble matériellement impossible.

⁵ En attendant l'établissement d'un plan détaillé au 1:1000 avec courbes hypsométriques équidistantes de 2 m, que réalisera le bureau chargé de la cartographie de l'autoroute N 1, d'après des clichés aériens stéréoscopiques déjà en sa possession, voir notre Pl. 68.1 avec une équidistance des courbes de 5 m, reprise du plan révisé publié par Pro Aventico en 1922 (MRA 1922/006).

⁶ Sondages topographiques 53 et 54, effectués par G. Th. Schwarz le 7 octobre 1960 (plans MRA 1960/122).

⁷ Cf. *infra*, p. 35, n. 73.

⁸ Attesté sur quelques mètres dans l'*insula* 19 (sondage G. Th. Schwarz, mai 1964, plans MRA 1964/50 et 53), cet égout, coïncidant ici avec l'ancien fossé de vidange du Pastlac, cote + 448,80 environ au radier. A 200 m de ce point, l'égout traversant la cour du sanctuaire cote + 449,16 (cf. *infra*, p. 31); s'il s'agissait d'un seul et même canal, sa pente serait donc de 1,8‰, ce qui semble nettement insuffisant.

des *decumani*, une série de canalisations traversant le cône alluvionnaire de la Ria, du sud-ouest au nord-est⁹ pour rejoindre un collecteur sud-est/nord-ouest, établi peut-être sous le *kardo maximus*.

Si la topographie antique d'Avenches reste encore mal connue en hypsométrie et que l'histoire du réseau des égouts reste à écrire, on peut admettre que les lieux-dits «au Lavoex», «au Pastlac» et «vers le Cigognier» ont formé, dès l'origine, et pour des raisons proprement géologiques, une dépression dont le niveau a pu varier, mais qui a toujours posé des problèmes d'assainissement. La toponymie actuelle en garde la trace¹⁰, et si l'imposante colonne du Cigognier, seul vestige en place du sanctuaire qui soit resté visible jusqu'aux fouilles de 1919, a longtemps accueilli des nichées de cigognes, c'est bien parce qu'à proximité immédiate elles trouvaient, dans un milieu humide en permanence, la nourriture nécessaire à leur subsistance¹¹.

Avant la construction du sanctuaire, seule la frange nord-ouest de la dépression fut occupée¹² et assainie par un premier égout. Lorsque le portique du Cigognier empiéta plus tard sur une zone jusqu'alors inhabitée, le réseau de contrôle et d'évacuation des eaux fut complété par de nouveaux égouts-drains, et les ingénieurs durent prendre toute une série de mesures techniques pour assurer la stabilité du bâtiment dans un terrain détrempé¹³.

Si des impératifs relevant de l'urbanisme¹⁴ ou des nécessités rituelles¹⁵ ont pu déterminer en partie l'implantation du sanctuaire, le terrain lui-même, avec sa légère contre-pente du nord-ouest au sud-est, restait une donnée de base irréductible; les architectes et les ingénieurs en tirèrent toutes les conséquences, tant pour l'orientation générale du sanctuaire que pour la mise en place du réseau de drainage des eaux profondes et d'évacuation des eaux de surface, et finalement pour l'établissement des axes de circulation à l'intérieur comme à l'extérieur du périmètre sacré. Le relief du terrain, en dépit de sa faible amplitude, et la nature même du sous-sol, avec sa nappe aquifère permanente, resteront des données constantes, bien que partielles, de tous les aménagements de ce secteur urbain qui constituera une zone à part, indépendante du plan orthogonal de la ville, pourtant toute proche¹⁶.

Résumons-nous: le relief naturel du site est demeuré à peu près intact jusqu'à notre époque, mais son aspect général a pu varier beaucoup selon l'état des fossés ou des drainages souterrains, la dépression retournant à l'état de marécage dès que le réseau d'assainissement était laissé à l'abandon. Le cadre topographique étant esquissé, c'est à l'histoire de la survie, puis de la redécouverte des vestiges de l'occupation romaine du site qu'il nous faut maintenant nous arrêter.

⁹ Le plan Rosset de 1888 indique clairement un égout coulant d'ouest en est, à l'est du sanctuaire; cf. *infra*, p. 13-14.

¹⁰ Cf. P. Chessex, «Quelques toponymes de la commune d'Avenches», *BPA* 15, 1951, p. 38-69; p. 61-62: *au Lavoex*, d'un hypothétique lavoir public utilisant «l'eau de Budère, canalisée jusqu'au début du XIX^e siècle»; p. 64-65: *au Pastlac*, d'origine peut-être germanique, mais obscur.

¹¹ La présence des volatiles éponymes de la colonne est attestée sporadiquement jusqu'à la fin du XIX^e siècle (Secrétan, *Aventicum*, 1919, p. 66). Une famille De Cigognier apparaît à Avenches dès 1336 (Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 67, n. 217). Depuis le drainage de 1940, des cigognes sont venues nicher près du Harras fédéral des Longs-Prés, dont l'étang leur offre un excellent biotope.

¹² Cf. *infra*, p. 28-36.

¹³ Cf. *infra*, p. 37-39, 43-44, 52-53.

¹⁴ Cf. *infra*, p. 147-148, 152.

¹⁵ Cf. *infra*, p. 155-159.

¹⁶ Cf. *infra*, p. 156, n. 58 et 59.

Par souci de clarté, nous avons retenu, pour la suite de notre exposé, les orientations simplifiées d'usage courant à Avenches: le sanctuaire du Cigognier et le Théâtre, dont l'axe commun est en réalité incliné de 139 G est, sont considérés comme situés sur une ligne nord-sud, les branches du triportique s'intitulant portique ouest et portique est pour celles qui sont parallèles à cet axe, portique nord-ouest et portique nord-est pour les deux tronçons de la branche nord, séparés par le *pronaos* du temple.

En réalité, la rue principale du réseau des *insulae*, à peu près perpendiculaire à l'axe principal du sanctuaire, accuse une dérive positive de 45 G est qui rend problématique le choix de l'un des couples de pôles pour désigner de manière simplifiée sa direction; traversant le réseau du sud-ouest au nord-est entre les *insulae* 19 à 24 et 25 à 30, elle porte traditionnellement le nom de *decumanus maximus*, ce qui semble admissible au vu de sa grande largeur et de son importance comme axe de circulation traversant le *forum* (cf. à ce sujet F. Blume, K. Lachmann et A. Rudorff, *Die Schriften der römischen Feldmesser* II, Berlin, 1852, p. 350). Ce qui l'est moins c'est qu'on lui attribue, comme à l'ensemble des *decumani* qui lui sont parallèles, une orientation ouest-est, en raison sans doute des appellatifs retenus pour les Portes de l'Ouest et de l'Est, auxquelles conduisent deux d'entre eux, et peut-être aussi pour se conformer aux textes des théoriciens antiques de la *limitatio*, rarement vérifiés sur le terrain, qui voudraient que le *decumanus maximus* soit orienté est-ouest et le *kardo maximus* nord-sud (cf. *RE* III, 1 (1899), col. 1587-1588, s.v. *cardo* et IV, 1 (1901), col. 2314-2316, s.v. *decumanus* (Schulten); J. Rykwert, *The Idea of a Town*, Princeton, 1976, p. 48-50, 59-60, 90-91).

Au contraire, si l'on admet que les temples, dès l'époque d'Auguste, sont en général orientés ouest-est, leur façade regardant au levant (cf. Gros, *Aurea Tempia*, p. 147-153, et en particulier p. 150 avec le texte d'Hygin. *Grom.* 169 L, p. 134 édit. Thulin: «*postea placuit omnem religionem eo convertere, ex qua parte coeli terra illuminatur*»). Il nous paraîtrait plus exact de considérer les *kardines*, à peu près parallèles au grand axe du temple du Cigognier, comme orientés d'est en ouest, et du même

2. Des chauxfourniers aux premiers archéologues

*Alpes Graiae et Poeninae exceptis obscurioribus...
habent et Aventicum, desertam quidem civitatem,
sed non ignobilem quondam, ut aedificia semirutata
nunc quoque demonstrant.*

AMM. MARCELL. XV, 11, 12

Le sanctuaire du Cigognier était-il au nombre des bâtiments à moitié détruits mais encore imposants que signale Ammien Marcellin? Nous sommes tenté de l'admettre, même si la date conventionnelle de 259, tirée de la Chronique de Frédégaire¹⁷, et retenue jusqu'à aujourd'hui pour la destruction d'*Aventicum* par les Alamans, ne marque pas un abandon total et définitif de la ville¹⁸. La présence de plusieurs fours à chaux installés directement sur les derniers niveaux d'occupation du monument¹⁹, les traces laissées par la chute — provoquée? — des colonnes du temple sur le dallage de l'allée centrale²⁰ sont autant d'indices en faveur d'un pillage précoce et systématique d'un édifice riche en pierre à bâtir et en blocs de calcaire propres à fournir une chaux d'excellente qualité. D'abord simple ramassage de surface, ce travail de récupération se poursuivra jusqu'au début du XX^e siècle, au prix de fouilles toujours plus profondes et plus difficiles. Il n'est pas un sondage qui ne révèle ces fosses de récupération, si fréquentes sur tout le site d'Avenches, au demeurant dépourvu de matériaux de construction de bonne qualité. L'exploitation des ruines du sanctuaire du Cigognier fut particulièrement intensive: une rapide estimation révèle qu'il reste à peine aujourd'hui 2% des éléments de l'élévation; quant aux fondations, elles ne subsistent par endroits qu'à l'état de fantômes²¹. Si l'on considère l'état de celles de la colonne proprement dite, il s'en est sans doute fallu de peu qu'elle ne disparaisse elle aussi, peut-être au début du XIX^e siècle²². Plus que l'histoire de la survie du monument, c'est donc celle de sa destruction qu'il nous faut ici relater, en incluant tous les témoignages relatifs aux *membra disjecta* signalés parfois lors de leur extraction du site ou à l'occasion de leur emploi dans tel ou tel bâtiment de l'Avenches d'hier ou d'aujourd'hui. Au gré de ces témoignages anciens, par l'image ou par le texte, nous verrons croître peu à peu l'intérêt pour les antiquités et se succéder les dilettantes éclairés qui tenteront, avec succès parfois, de sauvegarder un patrimoine alors méprisé. L'enthousiasme et la détermination de ces précurseurs de l'archéologie avenchoise méritent d'être cités ici; puissent-ils servir encore longtemps d'exemple à ceux qui, plus officiellement, sont aujourd'hui responsables de «l'avenir de notre passé».

coup les *decumani* comme des lignes nord-sud. G. Mansuelli, *Urbanistica e architettura della Cisalpina romana* (Coll. Latomus 111), Bruxelles, 1971, p. 64-79, a bien montré d'ailleurs que les orientations préconisées par les théoriciens de l'urbanisme antique sont adaptées de mille façons, en fonction des contraintes de la topographie locale (cf. en particulier l'exemple de Bologne-Bononia, *op. cit.*, p. 67-68). Rebaptisant en conséquence Porte du Nord (ou du Nord-Est) et Porte du Sud les deux portes reconnues de l'enceinte d'*Aventicum*, on pourrait dès lors admettre, toujours par approximation, que le Cigognier, et tous les autres temples connus de la ville avec lui, regardaient à l'est, sans doute en raison d'un rite d'*inauguratio* lié à l'observation du soleil à son lever. Pour ce rite, et pour la question du *dies natalis* du sanctuaire, cf. *infra*, p. 156. On retrouverait ainsi un schéma comparable à celui d'August (R. Laur-Belart, *Führer durch Augusta Raurica*, Bâle, 1966, p. 24-26), avec *decumanus maximus* orienté nord-sud, *kardo maximus* orienté est-ouest et parallèle au grand axe des temples qui regardent à l'est, et aussi l'ensemble des *insulae* disposées avec leurs longs côtés parallèles aux *decumani*.

A l'occasion de la nouvelle édition du *Plan archéologique d'Aventicum*, 1:2500, en préparation, il faudra sans doute reprendre ce problème et proposer peut-être de modifier les orientations traditionnelles que nous avons ici conservées pour nous conformer à l'usage constant de nos prédécesseurs et éviter toute confusion lors des renvois aux sources qu'ils nous ont laissées.

¹⁷ Frédégaire II, 40. Cf. Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 121 sq.; P. Frei, «Das römische Aventicum bei Fredegar», *Mus. Helv.* 26, 1969, p. 101-112, destruction par les Alamans: p. 107-112.

¹⁸ En attendant la publication de certaines fouilles récentes, et déterminantes à cet égard, cf. R. Degen, «Zu einem frühchristlichen Grab aus Aventicum», *Helvetia antiqua, Festschr. E. Vogt*, Zürich, 1966, p. 253 sq.; E. Ettlinger, «Pilasterkapitelle aus Avenches», *Provincialia, Festschr. R. Laur-Belart*, Bâle, 1968, p. 278-290.

¹⁹ Cf. L. Bosset, *BPA* 14, 1944, p. 21-22; *infra*, p. 21, 40 et n. 16.

²⁰ Id., *ibid.*, p. 18.

²¹ Cf. *infra*, p. 52.

²² Cf. *infra*, p. 12-13.

Vers 1535, A. Tschudi²³ et H. Stumpf²⁴ sont parmi les premiers à s'occuper de l'Avenches romaine; leurs manuscrits traitent principalement des inscriptions, mais aucune ne semble provenir de la région du Cigognier²⁵.

Du XVII^e siècle, nous ne connaissons qu'une gravure de M. Merian, artiste plus soucieux de pittoresque que de précision (Pl. 1.1)²⁶. La colonne où nichent les cigognes ne semble pas en meilleur état qu'aujourd'hui, et les quelques blocs architecturaux qui apparaissent parfois au pied du monument sont bien difficiles à identifier.

François de Graffenried, dans une lettre du 16 février 1710, adressée de son château de Villars-Moines à Marquard Wild, l'illustre apologiste d'*Aventicum*, donne la première description des vestiges que nous étudions²⁷. Le Cigognier, en dépit d'une formulation peu précise, est déjà compris comme l'élément d'un bâtiment à deux colonnades, et son décor sculpté est indiqué pour la première fois. Sans doute plus accessibles au regard du visiteur, deux corniches à modillons figurés et plusieurs corniches à cavet ornées d'une frise de monstres marins sont décrites avec davantage de précision, sans qu'on puisse cependant assurer qu'elles seraient déposées au pied du monument, comme semblait l'indiquer la gravure de Merian²⁸.

C'est en 1747, semble-t-il, que David Fornerod, commissaire géographe de LL.EE. de Berne, dresse son «Plan de l'ancienne et nouvelle ville d'Avenches», le premier qui mentionne les vestiges romains connus à son époque (Pl. 2.1)²⁹. Le Cigognier est symboliquement indiqué, et l'on distingue nettement le dessin encore apparent des murs intérieurs des deux branches du portique fermant la cour du sanctuaire³⁰. C'est dire qu'en dépit d'une végétation plus dense qu'aujourd'hui et constituée principalement de chênevières, la trace des monuments était encore bien visible; l'exploitation intensive du site comme carrière, liée aux travaux de mise en valeur de ces terrains en vue d'y pratiquer l'agriculture, effacera au siècle suivant ces empreintes que le sol avait longtemps conservées si nettes³¹.

Indépendamment des travaux cartographiques de D. Fornerod, Samuel et Frédéric-Samuel Schmidt, seigneurs de Rossens, rédigent vers 1751 le manuscrit d'un recueil qui sera publié en 1760, puis en 1771³². L'original en latin, conservé à la Burgerbibliothek de Berne³³ comporte un plan schématique dressé en 1751, qui donne une image d'Avenches moins précise que celui de D. Fornerod, mais indique plus nettement le tracé du «vieux grand chemin», sans doute identique à celui d'une rue romaine parallèle au *decumanus maximus* et longeant le sanctuaire du Cigognier au nord-ouest (Pl. 1.3)³⁴. Le texte du manuscrit, illustré d'une vue de la colonne, donne une brève description du

²³ Cf. CIL XIII/2, 1, p. 7, avec le jugement sévère à l'excès de Mommsen.

²⁴ *Ibid.*, p. 8; pour les relations entre les deux savants et leur collaboration souvent étroite, cf. S. Voegelin, *Jahrb. f. Schweiz. Geschichte* 11, 1886, p. 27-164, en particulier les p. 44-45, 94 et 146-147 à propos des inscriptions d'Avenches.

²⁵ Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 16, a sans doute mal compris le lemme latin de Tschudi, à propos de l'inscription en l'honneur de Vespasien (CIL XIII 5084 = HM 189). Le texte allemand parle d'une ancienne église (laquelle?), mais pas d'un temple antique. Le Cigognier n'était d'ailleurs pas reconnu comme tel à cette époque.

²⁶ Matthäus Merian le Vieux (1593-1650), in M. Zeiller, *Topographia Helvetiae...*, 1642, p. 18, 1654, p. 34 (cité par J.J. Scheuchzer, *Ourésiphonitès Helveticus...*, Leiden, 1723, p. 421.), en bas à droite: «Ethliche überbleibene Stücke alter Römischen Gebäuden von der Statt Aventico.» Pour d'autres variantes de la même gravure, cf. maintenant W.H. Achtnich et Ch. Staudemann, *Schweizer Ansichten - Vues de la Suisse*, Bibliothèque nationale, Berne, 1978, p. 36.

²⁷ M. Wild, *Apologie pour la vieille cité d'Avenches*, Berne, 1710, p. 191-200.

²⁸ Cf. *supra*, n. 26; voir Pl. 1.1.

²⁹ Plan MRA 1700/001; encre de Chine sur papier, rehauts de couleurs, format 71,6 × 51,0 cm.

³⁰ Cf. *infra*, p. 43-49.

³¹ Des décrets de sauvegarde avaient pourtant été édictés: le 5 décembre 1743, le Conseil de ville d'Avenches interdit la démolition des murs de l'enceinte (§ 113 des statuts de la ville, cf. R. de Dompierre, manuscrit MRA/AV 28, p. 3). Ce n'est qu'en 1822 que la colonne du Cigognier sera mise à l'abri de tout danger, la commune achetant la parcelle de terrain qui l'entoure immédiatement. (Cf. *infra*, n. 59.) Cette politique d'achat des terrains sera reprise au début de notre siècle par l'Etat de Vaud, mais seul le plan d'extension cantonal 190, du 21 mai 1963, assurera définitivement la protection des vestiges du sanctuaire, classé en zone *non aedificandi*.

³² (F.S.) Schmidt, *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, Berne, 1760; 2^e éd., Francfort-sur-le-Main, 1771.

³³ *Monumenta Aventicensia annis MDCCL et MDCCLI eruta, delineata et brevissimis animadversionibus illustrata a Samuele et Friderico Samuele Schmidt, Dominis in Rossan*, Berne, Burgerbibliothek, Mss Hist. Helv. III, 168.

Un autre manuscrit (Avenches, archives MRA/sans cote) est intitulé: *Monumenta Aventicensia annis 1750, 1751 et 1752 eruta, delineavit et notis nonnullis illustravit S. Schmidt VDM*, Gymnasiarcha Bern. Le plan p. 2 mentionne le Cigognier et l'emplacement des mosaïques trouvées entre 1750 et 1752, décrites et richement illustrées dans la suite du manuscrit.

³⁴ *Id.*, *ibid.*, p. 1.

monument, déjà compris comme la pierre angulaire d'un vaste édifice³⁵; il mentionne en outre un grand bloc (peut-être une corniche à modillons ou à cavet), appelé «la grande pierre», autrefois enterré, et qu'on tenta en vain de récupérer pour la construction du nouvel Hôtel de Ville. Seuls quelques fragments, l'un d'eux sculpté en bas relief, purent être emportés. Deux ans plus tard, il fut débité en place, et les morceaux enlevés à grands frais³⁶.

En 1778, pour sauvegarder certains des vestiges de l'ancien *Aventicum*, LL.EE. de Berne décident de faire transporter les fragments antiques sculptés afin d'en orner les fontaines de leur ville³⁷. Nous ne savons si ce décret fut suivi d'effet; mais les autorités bernoises se préoccupèrent également de l'exploration du site et envoyèrent sur place, dès 1783, Erasme Ritter, un de leurs architectes. Fouillant à plusieurs reprises à l'intérieur des murs de la ville antique, dès 1786, cet excellent connaisseur de l'architecture romaine donnera la première description détaillée et les premiers relevés cotés du Cigognier et des fragments architecturaux qui subsistaient en remploi dans diverses maisons de la ville³⁸. Analysant la structure de la colonne, il en distingue tous les éléments constitutifs dont il

³⁵ Id., *ibid.*, p. 9 (dessin) et 10:

«(...) *Altissima lapidum structura, vulgo Ciconiarum audiens, quod innumeris ab hinc annis hae volucres ibi nidulentur, vastissimi alicujus aedificii rudera videntur, cujus constituunt angulum. Non procul hinc immensae molis sub terra latet marmor, la grande pierre dictum, quod nulla hactenus opera suo potuit moveri loco: jam vero frusta, quorum elegantissimum extat anaglyphon, ad novam construendam Curiam deducuntur: haec forsitan unius Templi aut alterius aedificii sunt reliquiae, ad ejus Basin desideratur inscriptio, cujus vestigia ex novem apparent litteris, caetera TEI/DVI/I/LI... Diram fati sensore ruinam.*»

Id., *Recueil*, p. 21, plus brièvement; J.R. Gruner, *Aventicum Romanorum sive Antiquitatis Romanae vestigia in ruinis Aventici, inclytæ olim Helvetiorum metropolis, collecta*, manuscrit de commentaires et remarques aux *Monumenta* de F. et F.S. Schmidt (Burgerbibliothek, Berne, Mss Hist. Helv. XI, 2, pièce 15.), fig. p. 3: copie du plan de Schmidt, *Monumenta*; fig. p. 19: dessins d'un bloc de corniche encastré dans le mur du temple et du bloc de corniche orné d'un cheval marin, et provenant de la Porte de Morat (*infra*, p. 93, cat. n° 50).

³⁶ Registre des procès-verbaux du Conseil de Ville d'Avenches, séance du 20 mars 1753:

«Monsieur le Banderet est chargé de marchander avec Rodolph Fornerod la grande pierre de marbre qui est à son chenevier du Cigognier et pouvant l'acheter à prix raisonnable, le dit Monsieur le Banderet devra la faire trancher et sortir pour servir de soubassements.

»La dite pierre a été achetée et sortie à grands frais, comme il se verra par les comptes de Monsieur le Banderet, cependant elle n'a pu être employée à l'usage qu'on se proposait de la destiner.»

Nous remercions M. Yoland Gottraux, archiviste de la Commune d'Avenches, qui nous a communiqué ce texte.

³⁷ La lettre officielle de LL.EE. de Berne au bailli de Graffenried, lui enjoignant de procéder à cette récupération des antiquités d'Avenches, devrait se trouver aux Archives cantonales de Lausanne. Une note du 11 mars 1810, signée A. Baron, archiviste, l'atteste en ces termes:

«(...) J'ai trouvé, en revisant les Archives cantonales de l'Etat de Vaud, à Lausanne, un rapport écrit en allemand, portant qu'en 1788, le Gouvernement du ci-devant Etat de Berne faisait extraire des ruines d'Aventicum des colonnes, chapiteaux et corniches de marbre blanc épars alors dans les champs près d'Avenches, pour être employés aux ornements de la fontaine de la Kreutzgass à Berne; à l'exception (est-il dit) de la grande colonne qui est en effet restée debout sur place, où on la voit encore aujourd'hui. En même temps le gouvernement de Berne fit interdire à chacun de disposer autrement des blocs de marbre qui seraient à l'avenir tirés de ces ruines.» (Lausanne, BCU, manuscrit Foltz n° 106). Le même texte, en substance, chez E. d'Oleyres, *Minutes du journal analytique des antiquités...*, lettre de A. Baron, du 16 mai 1851 (manuscrit MRA, sans cote).

Cf. G. Favez, *Supplément au Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, 1^{re} livraison, 1886, p. 57; E. Secrétan, *BPA* 1, 1887, p. 6, n. 1. Nous n'avons pas retrouvé la trace de ces blocs à Berne, où la fontaine de la Kreuzgasse a disparu.

³⁸ E. Ritter, *Antiquités de la Suisse*, atlas de dessins originaux à la plume, coloriés, sans date, mais d'après 1786. Berne, Burgerbibliothek, Mss Hist. Helv. XXIa 91:

1. «Plan de la ville d'Avenches et du territoire qui l'accompagne par D. Fornerod, 1761, Conseiller»; encre de Chine et rehauts de couleur sur papier entoilé (1,10 m × 0,80 m environ).

3. «Vue d'Avenche, B.A. Dunker del. et sc.», dessin à la plume; «terminée en couleur» et légendée par E. Ritter, avec indication du «Monument du Cigognier» et de la «Porte de Genève, où il y a un Quartier ou bloc d'une corniche antique». En bas à droite, très déformé et dans une situation fantaisiste, un bloc de corniche, peut-être celle ornée de griffons (cf. *infra*, p. 90, cat. n° 30).

4. Gravure établie à partir de 3. = *Mémoire abrégé*, frontispice.

5. «Plan de la Ville d'Avenche (*sic*) en Suisse et de l'Enceinte d'Aventicum helvetorum d'après le Plan levé en 1769 par Dav. Fornerod Commissaire Géogr. de LL.EE. de Berne, dessiné et augmenté par Mr. Ritter Architect. en 1786.» Original en couleurs. La légende mentionne en D: «Vestiges d'un Arc et d'un Forum.»

6. Gravure établie à partir de 5.; légende en F: «Colonne et Vestige d'un Edifice.» = *Mémoire abrégé*, pl. 2.

13. Gravure établie pour le *Mémoire abrégé*, pl. 7, d'après 14.

14. «Vue du Monument du Cigognier à Avenche en 1784», sépia de E. Ritter.

15. En haut: «Plan d'un Monument d'Avenche nommé le Cigognier» (le premier plan-coupe coté de la colonne Pl. 1.2); en bas: «Partie de Corniche antique à Avenche, couchée dans le vieux Chemin» (bloc de corniche aux griffons, cat. n° 30 *infra*, p. 90, le profil gauche est restitué par rabattement du profil conservé). Dessins originaux de E. Ritter.

16. Gravure établie à partir de 15. = *Mémoire abrégé*, pl. 8.

18. «Fontaine dans la Cour du Château à Avenche composée de Fragments antiques. 1784». Dessin original colorié de E. Ritter illustrant le texte du *Mémoire abrégé*, p. 11. Outre la tête d'Apollon-Hélios exposée au MRA (*Inv.* 201), on y voit le bloc de corniche à la panthère cat. n° 52 (*infra*, p. 94).

19. «Idée Générale d'un des Trois Monuments, érigés par la Colonie d'Avenche à Vespasien et établie sur les Vestiges du Cigognier par E. Ritter Pl. IX.» Dessin original colorié de E. Ritter illustrant le texte de la reconstitution du *Mémoire abrégé*, p. 13;

25. En haut: «Bas-relief très mutilé au bas de l'escalier de la Maison de Ville à Avenche, dessiné en 1786. Marbre.» Dessin original coté et colorié de E. Ritter présentant le bloc de corniche au taureau cat. n° 51 (*infra*, p. 94).

38. En bas: «Bloc de Corniche antique posé à l'envers Sous la porte de Berne à Avenche.» Dessin original colorié et coté de E. Ritter, pour le texte du *Mémoire abrégé*, p. 11, et présentant le bloc de corniche au Cheval marin cat. n° 50 (*infra*, p. 93).

explique la fonction; il étudie aussi la technique de construction jusque dans ses détails et dessine un plan-coupe coté (Pl. 1.2)³⁹. Si l'auteur, dans un esprit très vitruvien, critique les imperfections qui grèvent l'ordre du monument au regard des édifices romains qui lui servent de référence, il n'en méconnaît pas pour autant les qualités⁴⁰. Il étend son examen à tout le terrain alentour et découvre les traces des murs du portique fermant la cour, au sud-est de la colonne (Pl. 3.1)⁴¹. Après cette description du monument, si complète et raisonnée, on s'étonnera des errements de ceux qui, sans prendre la peine de bien relire E. Ritter, échafauderont plus tard des reconstitutions plus aberrantes les unes que les autres⁴². Pour compléter notre information, l'architecte de LL.EE. de Berne décrit un bloc de corniche à cavet qui gisait non loin du Cigognier, «au vieux grand chemin»⁴³. Il ne peut s'agir de la «grande pierre» que nous avons signalée plus haut, mais le bloc s'identifie facilement avec l'un de ceux conservés aujourd'hui. Une fois encore, en excellent connaisseur de l'architecture antique, E. Ritter en donne une description précise et un dessin à la fois exact et explicatif. Il signale deux autres blocs de même type, repérés en remploi⁴⁴, et mentionne également les deux corniches encastrées aux angles du temple⁴⁵. Les commentaires critiques qu'il ajoute, et dont nous expliquerons plus loin la justesse, posent déjà des questions d'ordre typologique et iconographique dont l'acuité n'a fait que croître avec les années. En dépit d'une documentation comparative bien plus complète, les corniches à cavet et à modillons du Cigognier restent aujourd'hui aussi énigmatiques qu'à l'époque d'Erasmus Ritter.

Non content de poser, et avec quelle maîtrise, les grands problèmes de la restitution architecturale du monument, l'architecte bernois nous renseigne aussi sur les aspects pratiques de sa construction. Il identifie, par exemple, la carrière de La Lance, d'où proviennent les blocs étudiés, mentionne les traces de son exploitation à l'époque romaine et suppose déjà l'existence du port intérieur d'*Aventicum*, exploré récemment, qui permettait l'acheminement des matériaux pondéreux par voie d'eau⁴⁶. On lui reprochera aujourd'hui d'avoir voulu situer la construction de l'édifice sous l'empereur Vespasien; sur ce point, il ne fait que reprendre l'opinion des savants de son époque qui insistaient sur l'importance de cette période dans l'histoire du développement d'Avenches. S'il refuse de considérer le monument étudié comme un temple, c'est qu'il est, une fois encore, la victime des idées de son temps, et en particulier de l'image qu'on se faisait de Rome, considérée comme le modèle de toutes les cités coloniales. Ses hypothèses de reconstitution, prudentes et bien étayées, ne seront démenties que par les fouilles de 1862-1863; la restitution graphique qu'il propose sous toute réserve et qui fait du Cigognier le piédroit d'un arc donnant accès au *Forum* (Pl. 4.1)⁴⁷, ne résistera pas aux arguments nouveaux de C. Bursian⁴⁸.

Tandis que E. Ritter conduit ses recherches à Avenches, l'intérêt pour les ruines de l'antique capitale des Helvètes redouble. Goethe la visite peut-être en 1779⁴⁹, Byron fait allusion, dans son *Childe Harold's Pilgrimage*⁵⁰, au Cigognier et à la corniche aux griffons; le peintre E. Curty, de

³⁹ Ritter, *Antiquités*, pl. 15 et 16 en haut, repris dans id., *Mémoire abrégé*, pl. 8.

⁴⁰ Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 10.

⁴¹ Id., *ibid.*, p. 10 et pl. 2, en D.

⁴² Cf. *infra*, p. 14, 16-17, 20.

⁴³ Ritter, *Mémoire abrégé*, p. 10-11, pl. 8 en bas; cf. *infra*, cat. n° 30, p. 90.

⁴⁴ Id., *ibid.*, p. 11; cf. *supra*, n. 38, pl. 25 en haut et 38 en bas.

⁴⁵ Id., *ibid.*, p. 11.

⁴⁶ L'ensemble du problème des ports romains d'Avenches (port de littoral et port intérieur) se pose en termes nouveaux depuis les sondages effectués «Aux Joncs» en 1973, 1975, 1977 et 1978, et l'établissement de la couverture aérienne du secteur, en 1975. Cf. D. Weidmann, *Archéologie suisse* 1, 1978, p. 73-74.

⁴⁷ Ritter, *Antiquités*, pl. 19 (notre Pl. 4.1); id., *Mémoire abrégé*, p. 12-13.

⁴⁸ Cf. *infra*, p. 14.

⁴⁹ Cf. E. Secrétan, *BPA* 1, 1887, p. 5, n. 1.

⁵⁰ «By a lone wall a lonelier column rears
A grey and grief-worn aspect of old days;
'Tis the last remnant of the wreck of years,
And looks as with the wild-bewilder'd gaze
Of one to stone converted by amaze,
Yet still with consciousness; and there it stands
Making a marvel that it not decays,
When the coeval pride of human hands,
Levell'd Aventicum, hath strew'd subject lands.» Byron, *Childe Harold's Pilgrimage* III, 65.

Fribourg, engagé comme dessinateur par Lord Northampton, qui explore le site en même temps que Ritter, relève entre 1783 et 1786 ce qu'il voit des fouilles en cours et des vestiges antiques épars sur le terrain⁵¹. Bien d'autres artistes ont été inspirés par l'aspect romantique et pittoresque du Cigognier⁵².

Sous le premier gouvernement vaudois, Aubert Parent, autre architecte passionné d'antiquité, prospecte Avenches, complétant les observations d'E. Ritter⁵³. Il décrit avec soin les blocs de corniche encastrés dans le temple réformé, en donne un dessin, et s'attache à trouver, à Rome, au «Temple de la Paix» et au Colisée, des pièces de comparaison justifiant les irrégularités de composition notées à Avenches, comme l'absence de larmier. Intrigué par les modillons figurés, il s'appuie sur le décor en pelves des panneaux de caissons pour attribuer ces blocs à un temple de Jupiter; pour des raisons d'esthétique architecturale, il dissocie ces corniches de l'édifice du Cigognier, s'opposant à l'opinion, pourtant justifiée nous le verrons, que F. de Graffenried défendait dès le début du XVIII^e siècle⁵⁴. Il décrit également le fragment de corniche de l'Hôtel de Ville⁵⁵ et cite deux autres blocs, transportés depuis un siècle à la place du Marché, l'un d'eux connu sous le nom de «pierre aux poissons». Les dimensions qu'il en donne nous permettront peut-être de l'identifier⁵⁶. La Fontaine du Château, dessinée par E. Ritter quelques années auparavant, retient également son attention tout comme le bloc de corniche au cheval marin de la Porte de Berne⁵⁷. Sa description du Cigognier lui-même reprend bien des éléments d'E. Ritter, jusqu'aux illustrations, parfois simples copies de celles du *Mémoire abrégé...* de 1788⁵⁸. En dépit de certaines imprécisions de dessin, les autres illustrations, pour la plupart originales, qui sont jointes au texte des trois versions manuscrites de son *Mémoire*, restent une source de précieux renseignements qui viennent utilement recouper les données fournies par E. Ritter.

En avril 1822, la Commune d'Avenches acquiert la parcelle sur laquelle se dresse le Cigognier⁵⁹. Face aux carences du jeune Etat vaudois, la Municipalité prenait conscience de ses responsabilités, et précisait les deux aspects de son intervention: sauvegarder le monument lui-même et aménager ses abords pour en faciliter la visite.

Dès 1839, le premier inventaire du Musée, dressé par F.R. de Dompierre⁶⁰, mentionne quelques objets trouvés en 1827 et 1838 au voisinage du Cigognier, mais rarement localisés avec précision.

⁵¹ *Recueil des antiquités trouvées à Avenches en 1783-86*, dessinées d'après Nature par Curty, peintre de Fribourg en Helvétie. Manuscrit de Fribourg, Bibliothèque cantonale, cote L 427. Les blocs de la pl. 7, n° 3 proviennent-ils du Cigognier?

⁵² Citons par exemple Matthäus Merian (1593-1650), in M. Zeiller, *Topographia Helvetiae*, 1642, p. 18, en bas à g. «Aventicum-Wifflisburg», à dr. «Etliche überbleibene Stücke alter Römischen Gebäuden von der Statt Aventico»; Johann Ludwig Nöthiger (1719-1782), *Ansichte*, Kupferstichkabinett du Kunstmuseum de Bâle; Adrian Zingg (1734-1816), qui illustre les manuscrits de F. et F.S. Schmidt de Rossens *supra*, n. 32 et 33; Daniel Düringer (1720-1786), *Überbleibsel von alt Wifflisburg*, Kupferstichsammlung des Kunstvereins SG, déposé à l'ETH de Zurich; Jacques-François Le Barbier (1738-1826), in B.F.A. von Zurlauben, *Tableaux pittoresques topographiques de la Suisse*, Paris, vers 1780-1786, pl. 174b; Balthasar Anton Dunker (1746-1807); Antoine Drulin (1802-1869), *Album de la Suisse romande I* (1842), (Lausanne, Cabinet des Estampes BCU) et Schwarz, *Kaiserstadt*, fig. 3b; Johann Friedrich Wagner (1801-?), *Ansichten sämtlicher Burgen, Schlösser und Ruinen der Schweiz...*, Berne, 1840, qui reprend, avec quelques variantes, D. Düringer, *Überbleibsel...*; Charles-Edouard Du Bois (1847-1885).

⁵³ Aubert Parent, *Mémoire et dessins des Antiquités du canton de Vaud*, Berne, 1810, Burgerbibliothek, Mss Hist. Helv. VIII/70; id., *Mémoire sur les recherches des Antiquités de l'Helvétie, de 1800 à 1810...*, Soleure, Zentralbibliothek, Mss. S II 42, p. 78-84, pl. XXII-XXIV; id., *Mémoire abrégé sur la continuation des recherches sur les Antiquités de la Suisse*, Bâle, 1809, Universitätsbibliothek, Mss. A1V, 18; p. 25-32 sur Avenches.

⁵⁴ Parent, *Mémoire Berne*, p. 5-6, pl. 3, où le profil est restitué par rabattement et le dessin du bloc (*Inv. 1966 C*) inversé de gauche à droite; cf. *infra*, p. 80 et Pl. 88. Id., *Mémoire Soleure*, p. 78-79, pl. XXIII: Bloc *Inv. 1966 D*, où le profil est restitué par rabattement.

⁵⁵ Id., *Mémoire Berne*, p. 7, et *Mémoire Soleure*, p. 80; cf. *infra*, p. 94, cat. n° 51.

⁵⁶ Id., *Mémoire Berne*, p. 7, et *Mémoire Soleure*, p. 80; L. 11 pieds; l. 8 pieds ½; h. 20 pouces. Est-ce le bloc encastré dans l'escalier d'accès à la cour du Château, côté place de la Foire? cf. *infra*, p. 113, cat. n° 99.

⁵⁷ Id., *Mémoire Berne*, p. 13; *Mémoire Soleure*, p. 80-81; cf. *infra*, p. 93, cat. n° 50.

⁵⁸ Id., *Mémoire Berne*, p. 13-14, pl. 4, et *Mémoire Soleure*, p. 82-84 et pl. XXIV; id., *Mémoire Bâle*, p. 26. La pl. 4 du *Mémoire Berne*, datée de 1805, semble en bonne partie reprise de Ritter, *Mémoire abrégé*, pl. 7 et 8a; le dessin du *Mémoire Soleure* pl. XXIV, daté de 1810, n'en est qu'une copie approximative.

⁵⁹ (R. de Dompierre?), *Recueil et Mémoire sur des Antiquités Romaines découvertes en divers lieux de la Suisse depuis la publication des Recueils et Mémoire y relatifs de MM. Schmidt et Ritter*, manuscrit MRA/AV 28, sans date (après 1822, vers 1835 sans doute). Rédaction interrompue à la p. 7 du 1^{er} chapitre: Antiquités d'Avenches; on lit, p. 3:

«En avril 1822, la Municipalité d'Avenches, dans le but de mieux pourvoir à la conservation de la belle colonne antique appelée le Cigognier, située près de la ville et d'en faciliter l'abord, a acquis, pour le compte de cette Commune, la portion de terrain où se trouve ce monument de la magnificence de la Cité et Colonie romaine d'Aventicum. Cet exemple devrait être plus généralement imité par d'autres Communes.»

⁶⁰ F. R. de Dompierre, *Inventaire du Musée des antiquités d'Avenches*, manuscrit, 1838, MRA/sans cote; p. 12, à l'année 1827: amphore n° 3 = *Inv. 444*; amphore n° 25 = *Inv. 455*. Pour toute l'histoire du Musée, cf. E. Secrétan, *BPA I*, 1887, p. 9-10.

Emanuel d'Oleyres, inspecteur des Ponts et Chaussées, qui succédera à F.R. de Dompierre comme conservateur du Musée en 1844, avait entrepris, de 1832 à 1838, des fouilles au lieu-dit «Au Lavoex»⁶¹; elles touchent à peine le périmètre sacré, semble-t-il⁶², et si les objets mentionnés par l'inventaire en proviennent, ils ne relèvent donc pas de la zone que nous étudions.

Le registre tenu dès le 16 juin 1822 par F.R. de Dompierre nous renseigne sur les nombreuses recherches effectuées à son époque pour récupérer de la pierre à bâtir. Le tome 2 en mentionne plusieurs dans la région du Cigognier⁶³, pratiquées pour la plupart dans la partie nord-ouest du sanctuaire. Les fondations du portique et du *podium* sont alors sans doute touchées dans cette zone. Une main en marbre est signalée à cette occasion, sans qu'on en puisse retrouver ultérieurement la trace, tandis que le bloc de corniche aux veaux marins, de même provenance, viendra enrichir la collection lapidaire du Musée⁶⁴.

En 1852, Frédéric Troyon établit un nouvel inventaire des pièces du Musée⁶⁵. Pour en compléter les brèves notices, E. d'Oleyres, alors conservateur, fait dessiner par Jacques Frizzi une série de pièces, dont le bloc de corniche au cheval marin⁶⁶. Auguste Caspari qui lui succède en 1862 après une vacance de dix ans, poursuit dans cette voie et fait dresser par Auguste Rosset, commissaire-draineur, le premier

⁶¹ E. Secrétan, *BPA* 2, 1888, p. 25.

⁶² Seule la marque de potier SABINVS *Inv.* 457 (= De Dompierre, *Inventaire...*, p. 13, n° 22) estampillée sur le rebord d'un mortier semble en provenir: «... trouvé le 1^{er} septembre 1838 en présence de M. E. D'Oleire, Inspecteur des Ponts et Chaussées, au pied d'un mur de dix pieds d'épaisseur à sa base, dans sa pièce du Lavo, au côté intérieur du carré que feu l'architecte et antiquaire Ritter estimait être le Forum, ou place publique.»

⁶³ F.R. de Dompierre, *Journal et extrait de correspondance du Conservateur des antiquités*, Tome 2^e commencé le 21 septembre 1838, manuscrit MRA/sans cote; p. 31 sq., des 3/5 février 1840:

«2° (...) Bron s'y trouvait et m'a dit qu'il faisait aussi des fouilles sur la chenevière d'une de ses parentes, à l'occident du Cigognier, près de la maison de..., qu'il y avait trouvé une main de grandeur naturelle, en marbre, qu'il chercherait le reste avec soin, et me communiquerait ses découvertes. (...) (Portique nord-ouest ou *podium*?)

»5° Au midi et à environ 20 pas du Cigogné, sur le champs appartenant à M. Bonjour Martin; son locataire commence des fouilles sur un mur de 2 à 3 pieds d'épaisseur. (Mur de fond du portique nord-ouest?)

»6° Entre ce champs et le Cigogné M. Em. D'Oleires, Inspecteur des Ponts et Chaussées a découvert un mur de... pieds d'épaisseur, ... pieds de longueur, qui paraît avoir servi de fondation à une aile de l'édifice dont le Cigognier faisait partie. (Portique nord-ouest ou *podium*?)

»7° Plus au couchant, M. Em. D'Oleires a fait faire de grandes fouilles régulières, commencées en 1838; elles sont maintenant suspendues parce qu'elles sont inondées.»

P. 87, des 14/16 mars 1842:

«3° Enfin, à environ vingt pas au couchant du Cigognier, dans une chenevière appartenant à M. le Voyer Nicolas Blanc, j'ai vu fouiller un massif solide et informe de maçonnerie, qui semble avoir fait partie des fondations du grand édifice dont le Cigognier est le seul reste debout. (*Podium* ou portique nord-ouest?)»

P. 108-9 des 19/20 février 1844:

«4° Dans ce même local entre la colonne du Cigognier et le chemin se font plusieurs autres fouilles, au moment où j'y arrivais, les ouvriers venaient de faire sauter en plusieurs quartiers au moyen de la poudre un grand bloc de marbre blanc, qui heureusement ne portait ni inscription ni sculpture; mais le 17 courant, ils en avaient fait sauter de même un qui se présentait enfoncé dans l'eau et la fange par son côté brut et dans la partie inférieure, qui était cachée dans la vase a fait voir que l'on venait de mettre en pièces une portion de corniche d'un très beau travail, tel qu'un Cheval marin et un vase ou urne et une tête de Mouton en demi Relief; tous ces fragments étaient destinés au Thuillier qui en fait de la chaux, M. l'Inspecteur Doleires a racheté quelques uns de ces fragments et les a déposés au Musée à côté du Chapiteau des LVGOVES, quant au quartier sur lequel était sculpté une tête de mouton; un des ouvriers s'en était emparé pour la vendre à son profit, il faudra aussi l'acheter.

D'autres pierres se présentent encore aux fonds des tranchées et enfoncées dans l'eau, les ouvriers pensent ne pouvoir les sortir de là que en quartiers vu leur énorme poids, je leur ai fait observer qu'ils auraient plus de profit à les enlever entières et attendu que la partie visible est travaillée carrément, il est très probable que la partie encore enfouie est ornée de sculptures qui peuvent être très précieuses; qu'ils ne devraient pas s'exposer comme ils l'ont fait la semaine dernière, à mettre en pièces de superbes morceaux de sculpture, pour en faire de la Chaux. Je leur ai indiqué un moyen de soulever ces énormes blocs jusqu'au niveau du sol. J'ai prié M. D'Oleyres de continuer à surveiller ces fouilles, ce qu'il fait avec zèle et plaisir; mais il nous manque le nerf de la guerre, l'argent pour bien faire. (Côté est du *podium*?)»

⁶⁴ Le bloc de corniche au cheval marin (*Inv.* 2) fut récupéré lors de la destruction de la Porte de Morat (*supra*, n. 38 *in fine*). Ceux que F.R. de Dompierre mentionne ici sont le bloc de corniche orné de veaux marins (*Inv.* 171, qui y voit des chevaux marins), *infra*, cat. n° 47, p. 93; éventuellement le bloc orné d'un canthare (*Inv.* 172), *infra*, cat. n° 53, p. 94; la tête de mouton (*Inv.* 222), *infra*, cat. n° 54, p. 94.

⁶⁵ F. Troyon, *Inventaire des Antiquités du Musée cantonal d'Avenches*, dressé par ordre de la Commission des Musées du Canton de Vaud en 1852, manuscrit MRA/sans cote (abrégé *Inv.*). Il sera poursuivi par les différents conservateurs du Musée (tomes 2 et 3).

⁶⁶ *Inv.* 2, dessin de J. Frizzi plan MRA 1847/003; voir aussi plan MRA 1847/007: tête de bélier, *Inv.* 222. La date d'exécution de ces dessins est attestée par un reçu ainsi libellé: «J'ai reçu d'El. D'Oleires Conservateur des Antiquités, pr. solde de cinq fragments d'antiquités trouvées à l'ancien édifice découvert et excavé en Prilaz, et pour un morceau de corniche représentant des chevaux marins gisant au pied de la Tour du musée la somme de cent francs fédéraux. A Avenches le 8^e Mars 1852. Jaques Frizzi Peintre.» (Extrait du 3^e Agenda d'El. d'Oleires, d'Avenches, Conservateur des Antiquités du Canton pour la division du Nord, dès le 1^{er} février 1847 au..., manuscrit MRA/sans cote, annexe).

plan des fouilles effectuées au Cigognier en 1862-1863⁶⁷. Les travaux ont touché les parcelles de M. Fornallaz, préfet (côté ouest du *podium*, fouillé en 1939-1940), Auguste Blanchod (mur intérieur du portique nord-est et d'autres constructions à l'est de l'enceinte sacrée) et Emanuel Doleire (aqueduc hors du sanctuaire). Auguste Caspari signale alors la découverte d'une dallette de placage en serpentine et d'une corniche à modillons non localisée⁶⁸.

Dès l'année 1867, Carl Bursian élabore une synthèse des observations anciennes d'E. Ritter et A. Parent, complétées par les fouilles de 1862-1863. Sans pouvoir encore donner le plan d'ensemble du monument, il reprend les remarques d'A. de Caumont et reconnaît que le mur qui s'étend d'ouest en est au pied de la colonne n'est pas un mur d'enceinte ou un mur montant, mais un mur de terrasse supportant la file de colonnes amorcée par le demi-fût de la face est du Cigognier⁶⁹. En conséquence, il refuse de considérer l'édifice comme un arc de triomphe⁷⁰. Il attribue à un autre monument le mur à redans situé à l'ouest de la colonne (on n'apprendra qu'en 1939-1940 qu'il n'est que la face ouest du *podium* du temple), considérant le pilastre de la face ouest du Cigognier comme l'indice que l'édifice orienté ouest-est se terminait là par un mur en retour latéral qui en marquait l'angle sud-ouest⁷¹. Finalement, il retient une solution du type cryptoportique, avec une succession d'arcs portés par des demi-colonnes basses accolées à des demi-colonnes hautes, et renvoie aux *Tabernae argentoriae* du Forum romain. C'est à un troisième bâtiment fermant le «*forum*» sur le côté ouest qu'il attribue le mur (de terrasse) mentionné sur son plan. Le site ainsi décrit, C. Bursian présente les fragments architecturaux conservés au Musée, commentant les indications précises et complètes des planches de L. Pfyffer. Ce sont d'abord les corniches à modillons de l'église paroissiale, qu'il compare avec une série de chapiteaux figurés, mais ne songe pas un instant à mettre en relation avec l'édifice du Cigognier⁷²; puis les blocs de corniche à cavet, de style semblable, mais de profil bien différent⁷³. La description, complète et détaillée, est un modèle du genre; il n'y manque même pas le parallèle, désormais classique, du temple d'Antonin et Faustine à Rome.

Si la plupart des fragments architecturaux que nous connaissons aujourd'hui et que nous attribuons au Cigognier, sont ici décrits et illustrés avec soin, C. Bursian ne peut encore imaginer que les corniches à modillons et celles ornées de griffons et de monstres marins appartiennent toutes au même monument. Il faudra attendre la découverte *in situ*, en 1872, des premiers fragments de corniche à modillons pour en être assuré.

Secondés par A. Rosset, A. Caspari puis F. Jomini s'efforcent dès lors de rendre compte des découvertes et de récupérer le matériel mis au jour par les propriétaires des diverses parcelles concernées, qui, chaque hiver, fouillent leurs champs pour récupérer de la pierre à bâtir⁷⁴. Les

⁶⁷ Plan MRA 1862/001.

⁶⁸ (...) «une énorme corniche en couronne de bâtiment ornée de sculptures, dans un angle une femme dont la tête est cassée tenant de la main droite un instrument et ayant la gauche appuyée sur une des cuisses.» (Provenance inconnue; c'est un modillon de corniche figurant un génie. *Inv. 962, infra, cat. n° 21*, p. 83.)

(...) «une petite pièce en serpentine trouvée près du Cigognier dont ci-bas la forme et la grandeur. Cette pièce est plate d'un côté et de l'autre taillée à cinq facettes. Elle est percée d'un trou et se portait probablement suspendue à un cordon dans quelque but de superstition.» (*Inv. 973*.)

A. Caspari, lettre du 24.7.1862, manuscrit MH, Lausanne.

⁶⁹ C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* (*Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, Band XVI, Abteilung I, Hefte 1-5, 1867-1870) p. 15-16, pl. II et III.

⁷⁰ Cf. *supra*, p. 11 et n. 47.

⁷¹ C. Bursian, *Aventicum*, fig. de la p. 16, avec, en couronnement, le profil du bloc de corniche aux griffons illustré pl. VI, 1; c'est au même portique que l'auteur attribue le chapiteau des LVGOVES (*ibid.*, p. 16, n° 3).

⁷² Id., *ibid.*, p. 29-30, pl. V, 1, 4, 5 (*Inv. 1966 C*, inversé gauche-droite, 207, 962); on y joindra la tête ornant un modillon, p. 37, pl. X, 10 (*Inv. 208*).

⁷³ Id., *ibid.*, p. 30-31, pl. VI, 1 (*Inv. 1*), 2 (aujourd'hui au château de Villars-les-Moines, *infra, cat. n° 49*, p. 93), 3 (*Inv. 2*), 4 (*Inv. 2120*), 5 (*Inv. 172*), 6 (*Inv. 171*), auxquels on ajoutera p. 37, pl. X, 3 la tête de béliet (*Inv. 222*).

⁷⁴ 1864 *Inv. 1124*, Cigognier (?): fragment d'une table ronde en granit oriental; *Inv. 1125*, près du Cigognier (?): flacon en verre vert dont le col est cassé.

1871/2 *Inv. 1464-1466*: dans le plantage Ryser (côté est du *podium*): fragments de corniches de marbre; *Inv. 1489-1502*, même emplacement: diverses plaques de revêtement et une grande corniche (*Inv. 1966 B*) (A. Caspari, *ASA* 1872, p. 362; E. Secrétan, *BPA* 2, 1888, p. 23).

1873 *Inv. 1536*, Cigognier (?): «fragment d'un chapiteau en marbre de Neuchâtel, orné de feuilles d'acante, sur lequel se voit la moitié du pied droit d'une statue d'enfant qui surmontait ce chapiteau» (pièce en calcaire de La Lance, peut-être un fragment du chapiteau de pilastre du Cigognier; cf. *infra*, p. 98).

1875 *Inv. 1661-1708*, près du Cigognier, dans le champ de M. Blanchod Doleyres (cours du sanctuaire et portique nord-est): nombreux fragments de terre cuite et de tuiles, certaines estampillées, quelques objets en fer, une

collections du Musée s'en trouveront enrichies de quelques pièces d'architecture et d'un abondant mobilier céramique.

Une première restauration de la base du Cigognier est effectuée en 1877: le porte-à-faux de la colonne sur les assises de fondation en grès de la Molière est comblé par une maçonnerie de petits moellons⁷⁵.

L'Association Pro Aventico, fondée en 1885, ne se contente pas de pourvoir à l'entretien des monuments visibles et de rendre compte, dans son Bulletin, des fouilles entreprises par des particuliers. Dès sa fondation, elle fait effectuer des recherches systématiques sous la surveillance d'Auguste Rosset, commissaire-draineur, et la supervision d'érudits bons connaisseurs de l'Antiquité, tels E. Secrétan, W. Cart, W. Wavre. Le Cigognier qui intrigue toujours les spécialistes, et le secteur environnant qui livre tant de trouvailles fortuites, s'imposent bientôt comme un emplacement de choix, où une exploration systématique semble nécessaire. Ainsi s'achève l'ère des destructions suivies tant bien que mal par des observateurs souvent avertis, mais réduits à la passivité, faute de moyens financiers. Reprenant l'initiative des opérations, l'Association Pro Aventico va pouvoir riposter et mener à bien, en plusieurs étapes, le dégagement presque intégral des vestiges du sanctuaire.

3. Les débuts de l'exploration archéologique

Dès l'année 1913, le Comité de l'Association Pro Aventico compte parmi ses membres l'architecte genevois Paul Schazmann, élève de Wilhelm Dörpfeld et Alexander Conze, et collaborateur des missions allemandes qui explorent Pergame et sa région, l'Asclépieion de Cos et bien d'autres sites

- tête de marbre mutilée (*Inv. 1706*, en réalité de calcaire jaune du Jura; L. Martin, *BPA* 4, 1891, p. 14, y voit un sphinx); cf. A. Caspari, *ASA* 1876, p. 658-659.
- 1878/79 *Inv. 1889*, près du Cigognier (?): hachette votive en pierre; *Inv. 1893*, plantage Lechossens, près du Cigognier (?): autel domestique en calcaire jaune du Jura, *Inv. 1896-1897*: divers fragments de céramique. Cf. A. Caspari, *ASA* 1879, p. 893-894.
- 1880/1 *Inv. 1966*, au Cigognier, dans le champ Ryser (*podium* du temple?): fragment de la grande corniche avec modillon orné d'une tête barbue. Cf. Secrétan, *Aventicum*, ²1905, p. 54. C'est probablement l'un des côtés du *podium* qui fut dégagé, la face occidentale si l'on en croit le plan de Secrétan, *op. cit.*
- 1888 *Inv. 2120*, bloc de corniche au taureau, prélevé à la Maison de Ville avec l'autorisation de la Municipalité. Dunant, *Guide*, p. 16-17, 80.
- 1889/90 *Inv. 2228*, près du Cigognier (?): éperon en fer.
Inv. 2325-2360, dans un champ de M. Jomini, au Pastlac (fouille de toute la partie nord du portique est, avec l'égout transversal), riche matériel de bronze, pierre et céramique. Cf. L. Martin, *BPA* 3, 1890, p. 45-46. Les pièces *Inv. 2337, 2338, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351* n'ont pas été identifiées parmi les collections actuelles du Musée. Ce sont toutes des fragments de marbre ou de pièces d'architecture.
Inv. 2521-2526, trouvés par Thomas, au Pastlac, près du Cigognier (angle nord-est du portique, peut-être hors du sanctuaire): stèle inscrite (*Inv. 2521*), cf. L. Martin, *BPA* 3, 1890, p. 46; Ch. Morel, *ibid.*, p. 48-50; A. Schneider, *ASA* 1891, p. 429-430; E. Dunant, *Guide*, p. 102-103; les autres pièces sont des fragments architecturaux qui n'ont pas été identifiés dans les collections actuelles du Musée.
- 1892 *Inv. 2603, 2608-2611*, champ Fritz Thomas, près du Cigognier (face est du *podium* et portique nord-est): fragments de corniches à modillons et à cavet: corniche à trois modillons (tête imberbe, génie, tête brisée *Inv. 2603*); bloc de corniche aux serpents adossés (?) *Inv. 2608*; fragment de corniche (= *infra*, cat. n° 46, p. 92) *Inv. 2609*; «fragment de marbre, tête d'animal, la bouche est cassée; en dessous un couloir indique que cela devait être la bouche d'une fontaine ou d'un jet d'eau» (pièce non retrouvée?).
Inv. 2610: tête brisée de modillon de la grande corniche (*infra*, cat. n° 12, p. 81) *Inv. 2611*; «grandes pierres sculptées». *Inv. 2695a-d* (non identifiées, peut-être *infra*, cat. nos 41, 42, 43, 45, p. 92).
- 1893 Si l'on en croit F. Jomini, *BPA* 5, 1894, p. 34-35, on aurait trouvé au même emplacement (5) un fragment de bloc de corniche à cavet (*infra*, cat. n° 45, p. 92 = ? *Inv. 2695a*) et (6) un grand bloc de corniche à cavet presque entièrement brisé sur sa face avant, qui fut laissé au pied de la colonne (*infra*, cat. n° 55, p. 95 = *Inv. 1938/573*, numéro attribué bien après les fouilles de 1939/40). Cf. Secrétan, *Aventicum*, ²1905, p. 53.
- 1894 Quatre morceaux d'architecture, dont 2 rosaces, trouvés par F. Thomas, près du Cigognier (*Inv. 2776a-d*, non identifiés, peut-être *infra*, cat. nos 19, 26, 27, p. 82 et 84).
- 1898/9 Fouille de l'égout n° 1 par les frères Favre, au Lavoex (près du chemin du Selley, hors du sanctuaire). Cf. F. Jomini, *BPA* 8, 1903, p. 31; A. de Molin, *ibid.*, p. 39, pour le couteau à manche d'ivoire figurant un combat de gladiateurs (*Inv. 3154*); A. Mayor, *ASA* 1903/4, p. 117.
- 1903 Fouille de F. Ryser pour les fondations de sa maison (faces nord et est du *podium*): *Inv. 3322*: chapiteaux (non identifiés); *Inv. 3323*: fragments de corniches (non identifiés, cf. peut-être *infra*, cat. n° 48, p. 93); F. Jomini, *BPA* 8, 1903, p. 32.
- 1904 Même provenance, *Inv. 3894*: tête tronquée (*infra*, cat. n° 18, p. 82).
- 1904/7 Fouille des frères Favre, au Lavoex (*Inv. 4016, 4026, 4033, 4036, 4047-4051, 4061-4074, 4095-4097*, principalement de la céramique, de l'égout 1 ou 2, hors du sanctuaire ou à sa limite ouest). Cf. F. Jomini, *BPA* 9, 1907, p. 25-26; *Inv. 4576*: fragment de plaque de revêtement en marbre avec décor végétal (*infra*, cat. n° 71?, p. 104).

⁷⁵ E. Secrétan, *BPA* 2, 1888, p. 22.

classiques de la côte d'Asie Mineure⁷⁶. Dans les notes qu'il a laissées, E. Secrétan⁷⁷ mentionne dès le mois de juin 1915 son intention de confier l'exploration du Cigognier à la surveillance du nouveau membre du Comité, pour autant que ses voyages en Orient, pour le CICR ou pour l'Institut archéologique allemand, lui en laissent le loisir. En architecte consciencieux, Paul Schazmann se propose de reprendre les réflexions que C. Bursian mena à partir du manuscrit illustré d'A. Parent, déposé à Soleure⁷⁸, en procédant lui-même à un nouveau relevé de la colonne. C'est ainsi qu'entre le 22 et le 27 mai 1918, E. Secrétan le verra, tantôt juché au sommet du monument, tantôt à mi-hauteur, mesurant et dessinant, infatigable, tous les détails d'un édifice qui évoque pour lui certains échos palmyréniens⁷⁹. Des notes et dessins qu'il ramena de son séjour à Avenches, nous ne connaissons que la mise au net d'une coupe et d'une élévation des quatre faces du Cigognier (Pl. 5.1), copiée par L. Bosset en 1922⁸⁰, et une restitution de la façade et du côté ouest du portique (Pl. 6.1 et 2), qui rappelle les tentatives d'E. Ritter⁸¹. Si ces dessins au 1:50, achevés au courant de l'été 1918, ne furent jamais publiés, c'est que P. Schazmann obtint dès l'hiver suivant quelques maigres subsides qui lui permirent de procéder à une première fouille (Pl. 7.1). Les murs du portique nord-est, l'égout qui les traverse et les vestiges d'un mur, sans doute tardif, qu'il portait alors furent mis au jour.

Menées avec l'appui de la Commission cantonale des Monuments historiques et de l'Association Pro Aventico⁸², ces recherches n'ont laissé d'autres traces qu'un plan, levé par L. Bosset⁸³, quelques notes dans les carnets d'E. Secrétan, qui allait bientôt disparaître⁸⁴, et quelques lignes dans la chronique de l'Annuaire de la SSPA⁸⁵. La dénivellation entre le portique et la cour est déjà notée, et le mur de stylobate à degrés interprété comme un accès au portique, qui aurait perdu ses degrés de grès de La Molière⁸⁶. L'Inventaire du Musée n'ayant pas été tenu régulièrement à partir de 1913, nous ne pouvons connaître le détail du matériel récupéré durant ces premières fouilles. Les plans et rapports ne mentionnent que le chapiteau de la petite colonne du portique, trouvaille capitale puisqu'elle exclut définitivement la restitution proposée quelques mois plus tôt par P. Schazmann: le portique ne se développait pas selon le schéma des arcades portées par des demi-colonnes basses accostées à une demi-colonne haute, mais, plus simplement, comportait une rangée de colonnes libres attestées par le chapiteau complet livré par les fouilles.

Après une interruption de deux ans, au cours desquels on s'efforce en vain de négocier l'achat des terrains voisins, les fouilles sont poursuivies en décembre 1921, sous la direction de L. Bosset, semble-t-il. Cette fois, c'est la base même de la colonne qui est explorée, une fois débarrassée des réparations de 1877. P. Schazmann en donne le plan et une coupe, établis à partir des relevés de L. Bosset⁸⁷, pour illustrer un rapport substantiel donné en 1922 à l'Annuaire de la SSPA⁸⁸. L'architecte genevois, suivant l'interprétation de C. Bursian, considère le Cigognier comme la colonne d'angle d'un portique orienté est-ouest, auquel on accédait par un arc monumental ouvert dans le petit côté ouest. En façade, la rangée des petites colonnes disposées sur le stylobate à degrés supportait une architrave surmontée d'un mur plein s'élevant jusqu'au sommet de la grande colonne, dont le poids était reporté sur les chapiteaux des colonnes du portique par un système d'arcs de décharge. P. Schazmann retrouve à la

⁷⁶ E. Secrétan, *BPA* 12, 1914, p. 3; P. Collart, *Paul Schazmann, archéologue suisse (Etudes de lettres 9, 1947)*; Paul-Emile Schazmann, *BPA* 21, 1970-71, p. 15-17, pl. 16.

⁷⁷ Secrétan, *Journal* IV, 1908-1915, manuscrit MRA/sans cote; *ibid.*, V, 1916-..., en date des 22/27.2.1918.

⁷⁸ Parent, *Mémoire Soleure*, p. 78-82, pl. XXIII et XXIV; cf. *infra*, p. 16-17.

⁷⁹ Secrétan, *Aventicum*, 31919, p. 69, n. 1, qui place ce séjour en mai, alors que le *Journal* (*supra*, n. 77) le situe en février.

⁸⁰ Plan MRA 1940/121.

⁸¹ Cf. *supra*, p. 10-11 et Pl. 4.1.

⁸² Entreprise soutenue par A. Naef, archéologue cantonal, à laquelle participent Ferdinand Blanc, voyer, délégué par la Commission cantonale des Monuments historiques et Louis Bosset, architecte, qui deviendra membre du Comité de l'Association Pro Aventico en 1921.

⁸³ Plans MRA 1921/009 (levé au crayon et héliographie de la mise au net).

⁸⁴ Cf. *supra*, n. 77.

⁸⁵ *JSGU* 11, 1918, p. 58; 12, 1919/20, p. 93-94 (O. Schulthess).

⁸⁶ Louis Bosset, dans une lettre du 19 février 1919 à A. Naef (Archives cantonales vaudoises, IPC III:1919/E4, pièce 1399), rend compte de ces travaux, mais propose un accès par un escalier supposé au centre du mur de fond du portique. C'est là une interprétation erronée de l'amorce des murs latéraux de la salle annexe du portique nord-est. Cf. *infra*, p. 22 et 48.

⁸⁷ Plans MRA 1921/007-010.

⁸⁸ *JSGU* 13, 1921 [1922], p. 63-65, pl. VI.

base des assises de grand appareil en grès de La Molière, destinées à supporter le poids massif du petit côté ouest du portique, un sol bétonné qu'il considère comme un niveau de circulation inférieur du portique, ainsi doté d'un sous-sol. Il en conclut que cet édifice comportait un plancher porté par des supports aujourd'hui disparus, assurant la circulation au niveau de la base des colonnes; nous verrons plus loin que ce sol bétonné, situé à 2,39 m au-dessous du seuil du portique, n'est que le sommet de l'égout périmétrique du *podium* du temple, et que la circulation se faisait bien sans dénivellation de la terrasse du temple à la nef du portique, l'espace entre les deux murs de fondation de cet élément de l'édifice étant entièrement comblé en fin de construction⁸⁹.

Convaincu que le pilastre cannelé ornant la face ouest du Cigognier marquait l'angle sud du petit côté ouest du portique, P. Schazmann interprète le massif de blocage élevé à l'ouest du monument comme une plate-forme donnant accès à l'arc monumental couronné d'un fronton qui ouvrait sur la nef. Il faudra attendre les fouilles de 1938-1940 pour comprendre que ce massif n'est que le *podium* du temple.

Toute l'interprétation de l'architecte genevois est ainsi tributaire d'une conception proche de celle de C. Bursian, selon laquelle le monument auquel appartient le Cigognier est un simple portique. On s'en étonnera d'autant plus qu'un examen attentif du lit d'attente du bloc d'architrave conservé au sommet de la colonne aurait pu livrer les indices révélateurs de la fonction multiple du Cigognier, à l'intersection du portique et de la colonnade du temple lui-même. Sans doute les circonstances et le dispositif de protection, peut-être mis en place au sommet du monument en 1877, ont-ils interdit ces observations.

Outre le chapiteau livré par les fouilles de 1919, plusieurs fragments architecturaux de l'entablement sont récupérés en 1921. On regrettera de ne pouvoir les identifier en l'absence d'un inventaire des trouvailles⁹⁰.

Prisonnier de son hypothèse de travail qui n'implique qu'un seul ordre de couronnement, P. Schazmann, étudiant ces blocs et ceux du Musée ou de l'église, en arrive à les attribuer tous au petit côté ouest du portique, muni d'un fronton, et à restituer un entablement où se superposent l'architrave, dont un fragment subsiste sur la colonne, une frise, entièrement perdue, et une corniche complexe qui combine les blocs à modillons figurés et ceux qui sont ornés de monstres marins et munis d'un chéneau⁹¹. Nous verrons plus loin que pour des raisons compositionnelles intrinsèques, et eu égard à la masse en porte à faux des blocs de l'assise supérieure, cette restitution est impossible⁹².

Les fouilles sont interrompues au printemps 1922, mais dès 1928 les démarches progressent en vue d'acheter la parcelle où se situe le portique nord-est et de classer toute la zone environnante⁹³. Ce sera chose faite en 1935, après que L. Bosset eut procédé à de nouvelles fouilles en novembre 1934. Elles mirent au jour l'angle nord-est du portique, avec son massif de maçonnerie et ses murs, adjacents à l'est (Pl. 7.2)⁹⁴. Succédant en 1934 à A. Naef comme archéologue cantonal, l'architecte payernois deviendra président de l'Association Pro Aventico en 1936⁹⁵. Grâce à un échafaudage, il procède dès

⁸⁹ Cf. *infra*, p. 47-48.

⁹⁰ Le voyer F. Blanc fait parvenir régulièrement des rapports au Département vaudois IPC; ils apportent quelques renseignements sporadiques, en particulier sur certains blocs d'architecture localisés ou récupérés. Archives cantonales vaudoises, IPC III:1919/E4:

31. 1.1919: une petite corniche en calcaire rouge au sud du Cigognier.

22. 2. et

28. 4.1919: corniches sculptées repérées à 20 ou 30 m au nord du mur extérieur du portique nord-est (le long du *podium*?)

20.12.1919: repérage par F. Ryser de l'angle sud-est du mur de péribole et de l'extrémité est de l'égout n° 2, avec un coude en direction du nord, vestiges qui seront détruits en 1920/21 (cf. plans MRA 1940/057 et 119). Un fragment de bronze de 1200 gr, non identifié, y est récupéré. Découverte, par le même F. Ryser, d'un mur qui pourrait être le mur extérieur du portique est, avec un fragment de corniche non identifié.

21. 2.1920: annonce du projet de construction de la maison Ryser sur la parcelle 905.

⁹¹ P. Schazmann, *JSGU* 13, 1921, pl. VI en haut à droite.

⁹² Cf. *infra*, p. 124; les blocs de corniche à cavet se divisent en deux groupes selon leur profondeur; les plus petits peuvent être restitués sur le mur de façade ou le mur de fond du portique; pour les plus grands, cf. *infra*, p. 132. Les blocs de corniche à modillons viendront couronner l'entablement et le fronton du *pronaos* du temple.

⁹³ Plan MRA 1940/115.

⁹⁴ Plans MRA 1934/001 et 002, 1940/133-134; ces recherches seront publiées avec les fouilles de 1938/40 seulement, et le massif sera considéré comme le soubassement d'un monument honorifique adossé tardivement au portique (cf. L. Bosset, *BPA* 14, 1944, p. 22).

⁹⁵ *Mélanges Louis Bosset*, Lausanne, 1950, p. 8-9; J. Bourquin, *BPA* 15, 1951, p. 3-6.

1935 à un relevé systématique au 1:20 de la colonne⁹⁶ et dessine les blocs de corniche conservés au Musée, à l'occasion des travaux effectués pour les présenter en couronnement du mur de terrasse de cet édifice⁹⁷. Certains des blocs qu'il relève alors proviennent peut-être des fouilles pratiquées entre 1889 et 1903 et en 1920-1921⁹⁸. La qualité et la précision des documents qu'il nous a laissés, en dépit d'une échelle parfois trop réduite, annoncent déjà le travail exemplaire qu'entreprendra L. Bosset en conduisant les fouilles de l'Amphithéâtre et du Cigognier, quelques années plus tard. On ne peut que regretter qu'il n'ait pas fourni de compte rendu de ses recherches de 1934⁹⁹, accaparé par ses responsabilités d'archéologue cantonal. Il n'en demeure pas moins que l'étude du monument prend avec lui un nouveau départ, sur des bases désormais assurées, en dépit d'hypothèses de restitution encore trop tributaires des idées de C. Bursian. Mais l'architecte payernois en est conscient et ne pense qu'à reprendre ses fouilles. Paradoxalement, ce seront les années de chômage et de crise, puis la guerre, qui lui en donneront l'occasion.

4. Les fouilles systématiques de 1938-1940

Le 21 octobre 1938, sous la direction de Louis Bosset, une équipe de chômeurs lausannois entreprend les premiers travaux d'une nouvelle fouille qui permettra très rapidement de comprendre le plan et l'affectation du bâtiment auquel appartenait la colonne du Cigognier. Tant par les moyens financiers mis en œuvre que par le nombre des ouvriers employés et le volume de terre remué, l'entreprise qui débutait modestement devait se révéler, deux ans plus tard, comme la plus importante exploration archéologique jamais effectuée à Avenches (Pl. 8.1).

Dès les premiers jours de fouille, la recherche est organisée systématiquement; les travaux, dirigés sur place par A. Rais dès le 4 novembre 1938, sont conduits selon un programme soigneusement étudié: le terrain une fois balisé est tout d'abord exploré grâce à des tranchées de sondage qui feront office de canaux de drainage; les coupes ainsi ménagées livrent la structure stratigraphique du terrain qui, relevée et interprétée, permet à son tour le décapage raisonné des niveaux d'occupation successifs. Les résultats des travaux sont consignés dans un journal de fouille illustré de photographies, croquis et dessins¹⁰⁰. Un inventaire systématique et illustré des trouvailles est régulièrement tenu à jour¹⁰¹. Le plan des structures dégagées est levé, au 1:100 durant les premières semaines, mais bientôt au 1:20 par les soins de P. de Sybourg, architecte, aidé plus tard par M. Bourquin, dessinatrice. Chaque mois, un rapport est envoyé aux instances scientifiques et financières qui soutiennent et dirigent l'entreprise¹⁰². Plusieurs articles seront publiés dans diverses revues¹⁰³ et l'ensemble des résultats présenté brièvement par L. Bosset dans le *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, n° 14, de 1944.

En présence d'une bibliographie aussi complète, nous nous dispenserons d'une présentation détaillée de la progression des fouilles, auxquelles nous nous référerons constamment par la suite en présentant le monument dans tous ses détails, qui nous sont connus avant tout par les quelque 140 plans et coupes levés durant l'exploration de 1938-1940 et par les commentaires du *Journal de fouille*. Nous nous contenterons ici d'indiquer les principales étapes et les résultats les plus importants de ces recherches.

Dès les premières semaines, la face sud du *podium*, flanquée de deux massifs de maçonnerie et de deux constructions postérieures, est mise au jour. L'allée dallée est découverte, révélant l'axe principal

⁹⁶ Plan MRA 1940/138: faces sud, est et ouest du Cigognier, plan du lit d'attente du bloc d'architrave, plan-coupe du monument, vue et coupe de deux blocs de corniche à cavet (*cat. nos* 50 et 52).

⁹⁷ Plans MRA 1940/122 (corniches à cavet *cat. nos* 30, 44, 40, 52, 50, 51, 42) et 1940/150 (corniches à cavet *cat. nos* 47, 53, 59, 41, 45, 43).

⁹⁸ Cf. *supra*, n. 74.

⁹⁹ Ces fouilles de 1934 ne sont en fin de compte connues que par les plans cités *supra*, n. 94, et par les photos MRA 1934/8 à 12.

¹⁰⁰ Archives MRA/sans cote.

¹⁰¹ Archives MRA/sans cote.

¹⁰² Treize rapports, signés L. Bosset et A. Rais jusqu'à la fin de l'année 1939, se retrouvent dans le *Journal de fouille*. Les rapports de la campagne de 1940 n'existent que sous forme manuscrite, rédigés chaque mois pour le même Journal.

¹⁰³ J. Bourquin, *JSGU* 30, 1938, p. 34-36; id., *RHV* 47, 1939, p. 92-99; R. Laur-Belart, *JSGU* 31, 1939, p. 23-27; L. Bosset, *ibid.*, 32, 1940/41, p. 34-42, pl. 1; id., *BPA* 14, 1944, p. 9-24, pl. I-VII; id., *US* 2, 1939, p. 52-58; id., *ibid.*, 3, 1939, p. 3-7 et 46-51; J. Bourquin, *ibid.*, 4, 1940, p. 63-64.

du monument, qui se confond avec celui du théâtre. L'exploration se poursuit à l'ouest, livrant le plan de maisons du I^{er} siècle, l'égout transversal n° 1 et les murs du portique ouest. Dans son premier rapport publié¹⁰⁴, L. Bosset peut préciser que le bâtiment auquel appartenait le Cigognier se développait à l'ouest de cette colonne, et non à l'est comme on le croyait jusqu'alors, et qu'il était précédé au sud d'une vaste cour bordée de portiques, large de 106 m environ, soit la longueur de la façade du théâtre. Trois mois à peine après le début des fouilles, l'organisation générale de l'édifice apparaît déjà clairement, même si le plan du *podium* — donc l'identification du temple — n'est pas encore établi.

Ce sera chose faite dès la fin du mois de février 1939: l'exploration, poussée plus au nord dans les parcelles 904 et 903, révèle la face ouest du *podium*, désormais identifié comme tel, et les murs de l'angle nord-ouest du portique. Analysant la technique de construction du *podium*, L. Bosset conclut à un plan péripète¹⁰⁵. Plusieurs tranchées de sondage permettent à la même époque de repérer les murs et l'égout n° 2 qui ferment la cour au sud, et qui sont interprétés provisoirement comme les fondations d'un portique plus large que les autres. L'angle nord-est du portique, déjà dégagé en 1919 et 1935, est à nouveau mis au jour et fouillé jusqu'à un niveau d'occupation antérieur à la construction du temple, qui livre une série de bâtiments dont l'orientation diverge de celle du portique. C'est en curant l'égout n° 1 que l'un des ouvriers découvre, le mercredi 19 avril, un buste en or de Marc Aurèle, alors un peu rapidement attribué à Antonin le Pieux¹⁰⁶.

Dès le mois de mai, la remontée des eaux de la nappe souterraine gêne les travaux qui se poursuivent au portique ouest et le long de l'allée dallée, révélant les fondations d'un autel. L'exploration du réseau des égouts progresse, de même que celle des murs au sud de la cour. Le plus étroit d'entre eux se révèle un simple mur de clôture, et l'hypothèse d'un portique séparant la cour du théâtre est abandonnée¹⁰⁷. Alors que la mobilisation du 1^{er} septembre vient ralentir puis arrêter les travaux, il est décidé de procéder à un drainage de tout le secteur, sans lequel la poursuite des fouilles paraît impossible. L'entreprise est menée à chef de mars à mai 1940. Dans la zone qui nous intéresse, elle ne touchera que l'égout n° 1, hors du sanctuaire, le mur extérieur du portique est, l'angle formé par la façade sud et le mur intérieur du même portique qui se terminait à la hauteur du mur «de terrasse» fermant la cour au sud, et l'égout n° 2. Les branches du drainage, installées entre le sanctuaire et le théâtre, permettent d'observer que cet espace n'était pas bâti, mais traversé par une route est-ouest qui est repérée à 21 m au sud du mur de péribole¹⁰⁸. Malheureusement, il n'a pas été tenu de journal de fouille et d'inventaire des trouvailles pour ce chantier; seules les photographies de L. Bosset et les plans et coupes au 1:20 de M. Bourquin, parfois difficiles à situer, nous sont parvenus¹⁰⁹.

Le 21 août de la même année, l'exploration de la cour du sanctuaire est reprise par un groupe d'internés français qui succèdent aux chômeurs lausannois¹¹⁰. Plusieurs murs antérieurs à la construction du temple sont dégagés dans l'angle nord-est du portique et de la cour, tandis que le curage des égouts se poursuit. Le *Journal de fouille*, à nouveau tenu régulièrement, manque cependant de précisions, les plans se font plus rares et le travail est en général de moins bonne qualité¹¹¹, à l'exception d'une étude soignée de l'«autel» et du *podium*. Dès le début du mois de novembre, et jusqu'à la fin de la campagne, peu avant Noël, les murs du portique est sont dégagés de l'angle nord-est à l'égout n° 1, mais aucun plan n'en est dressé¹¹². Simultanément, tout l'espace au sud de l'autel est remblayé pour être rendu aux cultures.

¹⁰⁴ L. Bosset, *US* 2, 1939, p. 58 (rapport livré le 4 février 1939).

¹⁰⁵ L. Bosset, *US* 3, 1939, p. 3-4 (rapport livré le 20 avril 1939); cf. *Journal de fouille*, p. 39-42: rapport n° 6, période du 6 au 26 février 1939.

¹⁰⁶ *Journal de fouille*, p. 73-76, 82-84 (rapport n° 9, du 12 avril au 6 mai 1939); R. Laur-Belart, *JSGU* 31, 1939, p. 24; id., *US* 3, 1939, p. 60-61; L. Bosset, *US* 3, 1939, p. 5-7; P. Schazmann, *ZAK* 2, 1940, p. 69-93, pl. 25-36.

¹⁰⁷ L. Bosset, *US* 3, 1939, p. 48; cf. *Journal de fouille*, p. 140, en date du 11 août 1939.

¹⁰⁸ J. Bourquin, *US* 4, 1940, p. 54-57; L. Bosset, *BPA* 14, 1944, p. 25. La route du sud du sanctuaire était connue dès le 21 février 1939; cf. *Journal de fouille*, p. 36, relevé schématique de la tranchée n° 502.

¹⁰⁹ Plans MRA 1940/213-217; cf. *infra*, p. 156.

¹¹⁰ J. Bourquin, *US* 4, 1940, p. 63-64.

¹¹¹ Voir une lettre de L. Bosset à A. Rais, du 30 octobre 1940 (archives MRA, sans cote), où l'auteur se plaint que des brouettes entières de tessons sont déversées dans les remblais, sans qu'on les ait même lavés.

¹¹² Ces travaux tardifs et hâtivement menés ont été rendus possibles par l'acquisition de la parcelle 919, de J. Ryser.

En deux ans de travaux presque ininterrompus, toutes les parties accessibles du monument ont été fouillées, les angles du portique ouest et de la face ouest du *podium* repérés par sondages, et la cour entièrement prospectée. Si la partie sud du portique est n'a été qu'effleurée lors de l'établissement du drainage, et que la surface du *podium* et le portique nord-ouest sont à peine touchés, il est pourtant possible, en raison de la parfaite symétrie du plan, de procéder à une reconstitution du bâtiment. C'est à quoi s'attachera L. Bosset qui livrera ses hypothèses en 1944¹¹³. Il est regrettable qu'on n'ait pu procéder à la fouille systématique des murs perpendiculaires à la paroi de fond des portiques, interprétés à tort comme des escaliers, et qu'on n'ait pas exploré l'extrémité nord du portique ouest pour y repérer une construction probablement symétrique du «monument honorifique» du portique est — en fait un escalier d'accès, comme nous le verrons¹¹⁴. L'étude architecturale des fondations reste cependant irremplaçable, toute la partie dégagée du sanctuaire ayant été remblayée, à l'exception du secteur nord-est limité par le *podium*, le portique nord-est, le portique est, l'égout n° 1, l'«autel» et l'allée dallée. Si les relevés au 1:20 sont d'excellente qualité et ne laissent que peu de lacunes, leur assemblage pose quelques problèmes du fait de certaines erreurs de mesure et de l'absence d'une triangulation finale systématique¹¹⁵. En outre, ces plans sont rarement nivelés par rapport à une origine identifiable, reproche qu'il faut aussi faire aux relevés des coupes stratigraphiques, parfois exécutées à une échelle qui les rend illisibles.

Des critiques plus sévères doivent être adressées aux fouilleurs de 1938-1940 à propos du sort qui fut réservé au mobilier mis au jour. Plusieurs caisses de céramique commune, alors mal connue, ont été enfouies pêle-mêle lors de la fermeture du chantier, sans que ces pièces aient été étudiées; le matériel mieux connu à l'époque, comme la terre sigillée, a été soigneusement enregistré, mais la provenance exacte des pièces est difficile à établir, faute d'un repérage stratigraphique renvoyant aux coupes. L'étude de ce matériel, réalisée par F. Vittoz¹¹⁶, prend bien souvent une allure purement statistique et ne nous sera que de peu d'utilité pour l'analyse et la datation des divers niveaux de construction repérés par la fouille. Les quelques sondages que nous avons effectués nous-mêmes en 1975 et 1976 ne comblent que très partiellement cette lacune¹¹⁷.

Dans l'ensemble, et compte tenu de l'ampleur des travaux, du personnel disponible et des méthodes de fouille de l'époque, l'exploration conduite par L. Bosset et A. Rais s'impose comme une brillante réussite et nous vaut une abondante documentation sans laquelle une recherche comme la nôtre eût été impossible.

Les fouilles terminées, quelques travaux d'anastylose et de restauration seront effectués au portique nord¹¹⁸, donnant une image contestable du monument. Complétés par des réparations en 1959¹¹⁹, ils rendent aujourd'hui difficile le contrôle des relevés de 1938-1940.

Si G.-Th. Schwarz s'est attaché à replacer le sanctuaire dans l'histoire du développement urbain de la ville¹²⁰, il n'a pratiqué qu'un seul sondage dans le secteur qui nous intéresse, au sud de l'angle sud-est du sanctuaire, dans une zone perturbée à plusieurs reprises; l'interprétation en demeure problématique¹²¹. Le même archéologue donnera en 1964 une nouvelle reconstitution du sanctuaire et refera l'histoire de l'occupation de cette zone¹²², corrigeant ses prédécesseurs sur certains détails, mais introduisant à son tour une série d'erreurs considérables que nous dénoncerons au fil de notre présentation détaillée du monument.

¹¹³ L. Bosset, *BPA* 14, 1944, p. 9-24, pl. I-VII, annoncé déjà par le même, *JSGU* 32, 1940/41, p. 34-42, pl. 1. A quelques détails près, le plan est exact; l'élévation appelle en revanche d'importantes corrections; cf. *infra*, p. 115 sq.

¹¹⁴ L. Bosset, *JSGU* 32, 1940/41, p. 41; id., *BPA* 14, 1944, p. 22; cf. *infra*, p. 48.

¹¹⁵ Cf. *infra*, p. 163.

¹¹⁶ F. Vittoz, *Les trouvailles des fouilles 1938-40 dans le temple dit «du Cigognier»*, Mémoire de licence de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, juin 1970 (MRA AV/23), avec, p. 6-9, quelques observations sur la chronologie des installations successives.

¹¹⁷ Cf. *infra*, p. 169-178.

¹¹⁸ L. Bosset, *US* 6, 1942, p. 10-12 et 42; id., *JSGU* 34, 1943, p. 64.

¹¹⁹ G. Redard, *BPA* 18, 1961, p. 12.

¹²⁰ G.-Th. Schwarz, *BPA* 17, 1957, p. 64; id., *JSGU* 50, 1963, p. 75.

¹²¹ G.-Th. Schwarz, *BPA* 18, 1961, p. 42-46, sondage S 1. L'emplacement avait été touché par le drainage du Pastlac en 1940 (*supra*, p. 19) et en 1919 par les travaux de récupération de F. Ryser (*supra*, p. 17, n. 90).

Le texte de R. de Dompierre, cité par G.-Th. S. p. 44, ne concerne pas cette zone (cf. *supra*, p. 13, n. 63, 4^o). Pour l'interprétation des vestiges relevés, peut-être d'époque antérieure au temple, cf. *infra*, p. 26, n. 9.

¹²² Schwarz, *Kaiserstadt*, p. 67-76: «der Tempel der Helvetier».

C'est donc bien avec les fouilles de 1940 que s'achevait l'exploration du sanctuaire, menée systématiquement par P. Schazmann et L. Bosset dès 1919. Si l'on discutait encore de la divinité à laquelle il fallait attribuer le temple, les problèmes relevant du plan et de l'élévation semblaient en bonne partie résolus. Les lacunes et l'imprécision de la documentation relative au mobilier, et quelques questions demeurées sans réponses, nous ont amené pourtant à procéder à quelques sondages. Bien que fort peu étendus, ils nous ont fourni, grâce au progrès des méthodes de fouille et d'étude du matériel, une série d'informations nouvelles, qui portent en elles leur corollaire de problèmes nouveaux.

5. Les recherches complémentaires de 1975-1977

Financés par la Fondation Pro Aventico et la section *Monuments historiques et Archéologie* de l'Etat de Vaud, plusieurs sondages ont été entrepris de 1975 à 1977¹²³; profitant de l'échafaudage mis en place pour la restauration du monument, nous avons également procédé à un nouveau relevé au 1:10 de la colonne¹²⁴. L'ensemble des fragments architecturaux conservés a été revu, les blocs décrits selon un code systématique, puis photographiés et redessinés pour compléter la documentation déjà réalisée par F.B. Florescu et G. Vionnet¹²⁵.

Tous ces travaux viendront nourrir et illustrer notre étude du plan et de l'élévation du sanctuaire¹²⁶. Ils n'épuisent pas les possibilités de fouilles complémentaires, mais nous fournissent une série de renseignements nouveaux qu'il nous faut ici brièvement exposer.

L'exploration du système des égouts contrôlant la nappe aquifère a été reprise à partir de l'angle sud-est du *podium*, révélant un canal périmétrique qui court autour du *podium* et récolte les eaux de deux conduits adjacents drainant le terrain sous le portique nord-est¹²⁷.

L'étude du mode de construction du *podium* a été complétée par un sondage pratiqué au nord-est de la colonne elle-même; la présence d'un four à chaux où furent brûlés les fragments d'architecture en calcaire de La Lance a cependant empêché l'observation des relations stratigraphiques entre *podium* et portique¹²⁸.

La fouille systématique de la zone laissée intacte par les campagnes de 1938-1940 entre les deux murs du portique nord-est nous a livré un matériel céramique permettant de dater les occupations successives du site avant la construction du sanctuaire et de compléter le plan des bâtiments alors édifiés¹²⁹; en outre, les coupes pratiquées à cette occasion ont exclu définitivement l'hypothèse d'un cryptoportique aménagé en sous-sol¹³⁰ et réfuté la restitution proposée par L. Bosset d'un escalier disposé au centre de la face nord du même portique nord-est, du moins sous la forme qu'il avait supposée¹³¹.

Le nettoyage et l'étude du massif de maçonnerie adjacent à l'est de l'angle nord-est du sanctuaire ont permis d'en comprendre le mode de construction et la fonction: il s'agit d'un escalier d'accès aménagé, en même temps que le reste du sanctuaire, sur les vestiges de bâtiments antérieurs¹³². Les murs, légèrement obliques, qui l'encadrent, sont postérieurs et ressortissent à deux états successifs dont l'un avec aménagement hydraulique¹³³. Ils assuraient la transition entre le système orthogonal des rues et *insulae* de la ville et le sanctuaire, légèrement désaxé, et implanté indépendamment du plan en damier.

¹²³ Cf. *infra*, p. 33-39, 47-49, 58-59, 169-178 et Pl. 75.1, 77. 1-3, 78.1.

¹²⁴ Cf. *infra*, p. 62-71 et Pl. 81.1-7.

¹²⁵ F. B. Florescu, *Le temple romain d'Avenches*, la frise-corniche à décoration animalière fantastique, manuscrit dactylographié, 1974; relevés des blocs de corniches à cavet par G. Vionnet, repris pour illustrer notre étude.

¹²⁶ Cf. notre *Rapport préliminaire* sur le sondage 5, 1976 (Archives MRA, ex. dactylographié, sans cote).

¹²⁷ Cf. *infra*, p. 38.

¹²⁸ Cf. *infra*, p. 39-41, 169-178.

¹²⁹ Cf. *infra*, p. 33-36, 169-178.

¹³⁰ Cf. *supra*, p. 17 et *infra*, p. 47-48.

¹³¹ Cf. *infra*, p. 48.

¹³² Cf. *infra*, p. 48-49.

¹³³ Cf. *infra*, p. 58-59.

La remise au jour des murs de la partie nord du portique est, entreprise pour compléter les relevés de 1938-1940, a révélé le plan d'une salle subcarrée, adjacente à l'est, dont seule l'amorce des murs est-ouest avait été notée lors des fouilles de la dernière guerre. Se fondant sur la symétrie du plan du sanctuaire, on peut en inférer un dispositif semblable pour les portiques nord-est, nord-ouest et ouest. Un sondage sur le mur nord de la salle nord-est nous a appris que ces salles, en communication directe avec les nefs du portique, n'étaient pas pourvues d'un escalier permettant d'accéder au sanctuaire de l'extérieur, confirmant ainsi que l'allée dallée axée sur le théâtre, l'escalier de l'angle nord-est, et son symétrique supposé à l'angle nord-ouest, assuraient à eux seuls cette fonction¹³⁴.

Pour compléter les sondages effectués à la pelle mécanique dans les zones déjà fouillées, et destinés à l'établissement d'une nouvelle triangulation de l'ensemble des vestiges relevés au 1:20 en 1938-1940, nous avons mis au jour l'angle sud-est du portique est et les fondations de son mur de façade sud, en retour à hauteur du mur de terrasse fermant la cour au sud. Nous n'avons retrouvé aucun vestige qui permette de supposer l'existence d'un escalier donnant accès de la cour au portique par le côté sud. Ces constatations relatives aux cheminements possibles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du sanctuaire prendront tout leur sens dans la suite de notre étude¹³⁵. Nous pouvons cependant dès maintenant retenir que le grand escalier central du *podium* semble assurer à lui seul le passage de la cour au niveau du temple et des portiques.

Si les derniers sondages n'ont qu'exceptionnellement permis la récolte d'un mobilier archéologique contemporain de l'occupation du sanctuaire¹³⁶, en raison du caractère exhaustif des fouilles de 1938-1940 et de la disparition ou du bouleversement du niveau de circulation antique à l'intérieur des portiques, l'analyse dendrochronologique de quelques-uns des pilotis de fondation des portiques nord-est et est a fourni un bon *terminus post quem* pour leur construction¹³⁷. Le nouveau relevé architectural et photographique de la colonne du Cigognier a livré plusieurs informations inédites, en particulier sur les motifs du décor sculpté ornant le chapiteau de pilastre, la frise de couronnement du piédroit de l'arc de refend permettant d'accéder du temple au portique nord-est et la face est du mur porté par cet arc¹³⁸.

Ainsi donc, les recherches complémentaires entreprises en vue de la publication exhaustive des fouilles de 1938-1940 ont-elles enrichi et précisé notre image du sanctuaire. Plusieurs points demeurent cependant obscurs et le resteront sans doute à tout jamais, rendant hypothétiques les restitutions que nous proposerons¹³⁹.

6. Projets de mise en valeur du site

Si de nouvelles fouilles sont encore possibles, qui dégageraient l'ensemble du *podium* et le quart nord-ouest du sanctuaire, les informations qu'on en pourra tirer seront maigres sans doute. La surface du *podium*, aujourd'hui arasée à environ 0,50 m sous le niveau antique, ne livrera probablement pas le plan de la *cella*, et la mise au jour des faces est et nord du parement du *podium* ne permettra que quelques observations supplémentaires sur le mode de construction; elle pourrait tout au plus livrer de nouveaux fragments architecturaux, signalés déjà à la fin du siècle dernier¹⁴⁰.

La mise en valeur de la colonne du Cigognier, dans un contexte qui explique au mieux sa fonction architecturale, rendrait souhaitable le dégagement intégral des fondations repérées ou encore jamais

¹³⁴ Cf. *infra*, p. 48.

¹³⁵ Cf. *infra*, p. 116-117, 122-123, 145-155.

¹³⁶ Signalons deux as de *Faustina Mater*, frappés entre 145 et 160;

1. *Inv.* 76/1002; au droit: buste de *Faustina*, profil droit; *DIVA FAVSTINA*, très usé; avers: *Vesta* avec torche, (*AVGVSTA*) *SC.* Cf. *RIC* III, 167, n° 1177a; trouvé sur le sommet de l'égout périmétrique du *podium*, face est, près du regard situé au débouché du canal adjacent longeant le mur nord du portique nord-est.

2. *Inv.* 76/1006; au droit: buste de *Faustina*, profil droit; *DIVA FAVSTINA*; avers: *Junon* (?) drapée, debout de profil g., la main dr. tendue, la g. de côté, *AETER NITAS SC.* Cf. *BMC* IV, 247, n° 1542; trouvé à l'angle sud-est du portique est, immédiatement sur le niveau de circulation contemporain du sanctuaire, mais à l'extérieur du périmètre sacré.

¹³⁷ Cf. *infra*, p. 181-183.

¹³⁸ Cf. *infra*, p. 62-71.

¹³⁹ Cf. *infra*, p. 115-116.

¹⁴⁰ Cf. *supra*, p. 13, n. 63, 3° et 4°.

atteintes, pour proposer au visiteur le plan de l'ensemble du sanctuaire. Un tel projet semble irréalisable à court terme. Le but poursuivi serait cependant en bonne partie atteint par le rétablissement des niveaux antiques: la cour pourrait être redégagée dans son ensemble, le tracé de l'allée dallée matérialisé par un chemin de gravier; si les parcours antiques devraient être rétablis sans peine, bien qu'à un niveau inférieur à ce qu'il fut autrefois, le long des branches nord-est et est du portique, c'est la mise en valeur du *podium* qui serait la réalisation la plus spectaculaire et la plus instructive. Il faudrait, dans ce cas, détruire la maison élevée au début du siècle sur le massif qui supportait le temple, et abaisser systématiquement le niveau des fonds voisins pour rétablir la configuration antique du site, caractérisé par le surhaussement considérable des portiques et du temple. Le plan d'ensemble du sanctuaire et l'articulation de ses divers éléments autour de la colonne du Cigognier seraient ainsi rendus plus compréhensibles pour le visiteur, grâce à la présentation d'une moitié au moins des fondations conservées. Le grand axe commun au sanctuaire et au théâtre, matérialisé par le tracé de l'allée dallée et par l'escalier d'accès au temple, qu'il faudrait reconstruire, apparaîtrait ainsi nettement, et soulignerait l'unité du programme d'aménagement monumental de ce secteur d'*Aventicum*.

La réalisation d'une première étape de cette entreprise a été admise par la section *Monuments historiques et Archéologie* de l'Etat de Vaud et la commission fédérale des Monuments historiques. Elle nous vaut aujourd'hui une présentation améliorée de la zone déjà visible, soit le quart nord-est du sanctuaire, à l'exception du *podium* du temple (Pl. 8.2). C'est là un premier stade qu'il faudrait rapidement dépasser pour arriver à présenter une partie au moins du *podium* du temple, sans quoi la colonne, isolée du contexte qui lui donne son sens, demeurera incompréhensible pour la majorité des visiteurs. Complété par des panneaux d'information clairs, illustrés de plans et de reconstitutions perspectives, un tel aménagement devrait donner au profane une idée de la configuration et de la majesté d'un sanctuaire arasé au niveau des fondations, mais dont l'élévation est encore attestée par la haute colonne du Cigognier.

